

Projet #5203992

Développement d'outils et d'ateliers de sensibilisation en accord avec les bonnes pratiques recommandées en matière de santé ovine, de biosécurité, de traçabilité et de salubrité et présentation de ceux-ci lors du pique-nique ovin provincial 2017.



**VIN
QUÉBEC**
LES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC



CEPOQ
Centre d'expertise en production
ovine du Québec

Centre d'expertise en production ovine du
Québec

Rapport final – Septembre 2017

Programme SBTBEA

Axe 3 : Développement de matériel de sensibilisation et d'outils d'aide pour la mise en œuvre d'un système

RAPPORT FINAL

Projet MAPAQ #5203992

Développement d'outils et d'ateliers de sensibilisation en accord avec les bonnes pratiques recommandées en matière de santé ovine, de biosécurité, de traçabilité et de salubrité et présentation de ceux-ci lors du pique-nique ovin provincial 2017.

Demandeur : Les Éleveurs d'Ovins du Québec

Rédigé par :

Marie-Josée Cimon, agr.

Coordonnatrice secteur vulgarisation, CEPOQ

et

Léda Villeneuve, agr., M.Sc.

Coreponsable de la R&D, CEPOQ

Septembre 2017

Table des matières

| | |
|---|----|
| TABLE DES MATIÈRES ----- | 3 |
| 1. MISE EN CONTEXTE ----- | 4 |
| 2. OBJECTIFS ----- | 4 |
| 3. DESCRIPTION DU PROJET TEL QUE RÉALISÉ ----- | 5 |
| 4. BIENS LIVRABLES ----- | 7 |
| 5. RAPPORT FINANCIER ----- | 8 |
| ANNEXE 1 : PHOTOS DES ATELIERS ET CAUSERIE LORS DU PIQUE-NIQUE OVIN ----- | 9 |
| ANNEXE 2. FICHES TECHNIQUES ----- | 10 |
| ANNEXE 3. PLANS-TYPES D'AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE ----- | 21 |
| ANNEXE 4. ARTICLE OVIN QUÉBEC – AUTOMNE 2017 ----- | 36 |
| ANNEXE 5. CONCILIATION DES DÉPENSES ----- | 41 |

1. Mise en contexte

Par son secteur de la vulgarisation, le CEPOQ a le mandat de transmettre les connaissances associées à la production ovine aux acteurs de l'industrie en ayant une implication constante et efficace sur le terrain. D'ailleurs, dans son plan stratégique 2015-2019, le CEPOQ a le mandat de diversifier ses véhicules de transfert des connaissances techniques et scientifiques (objectif 4.2), notamment par la réalisation de journées de conférences ou formation sous différentes formules. De même, le Plan stratégique sectoriel de l'industrie ovine, cible entre autres 4 objectifs recoupant tout particulièrement le contenu du présent projet, soit l'augmentation des volumes moyens de production par producteur par l'amélioration de la génétique des troupeaux et l'accompagnement des producteurs (objectif 1.1), la diminution des risques de maladies ovines par l'augmentation de la participation aux programmes existants d'amélioration de la santé animale ovine (objectif 1.3), l'accroissement de l'uniformité des carcasses par l'amélioration génétique (objectif 2.1), et l'amélioration des techniques d'élevage par la diffusion des connaissances (objectif 3.2). Stations de visionnement de capsules vidéo, ateliers d'échanges sur des thématiques données (voir section 6.1), discussions ouvertes sur l'élevage, la génétique et la santé, voilà les stratégies de communication qui seront déployées dans le cadre de cette journée de transfert.

2. Objectifs

- a) Développer des outils de sensibilisation sous forme de fiches techniques sur :
 - i. les règles biosécuritaires à respecter à l'intention du visiteur
 - ii. les recommandations pour un contact sécuritaire et prévention des zoonoses à l'intention du visiteur
 - iii. la pharmacie ovine
 - iv. l'utilisation raisonnée des médicaments
 - v. l'importance d'une trousse d'agnelage complète

- b) Développer des plans types d'aménagement pour améliorer et optimiser l'aspect biosécuritaire dans les élevages, plus particulièrement en ce qui concerne :
 - i. Entrée biosécuritaire
 - ii. Corridor danois
 - iii. Salle infirmerie
 - iv. Section agnelage
 - v. Zone de quarantaine
 - vi. Quai de chargement/débarcadère sécuritaire
 - vii. Salle d'allaitement artificiel

- c) Préparer des ateliers sur :
 - i. Le contrôle du parasitisme par l'utilisation de plantes contenant des tanins
 - ii. L'utilisation d'outils technologiques et d'aires de travail efficaces pour assurer un suivi de la traçabilité adéquat
 - iii. La régie interne à adopter dans une infirmerie ovine (aménagement, pharmacie, principe de gestion sanitaire, utilisation judicieuse des médicaments, etc.)

- d) Diffuser les fiches et les plans types et présenter les ateliers/causeries lors d'un événement rassembleur.

3. Description du projet tel que réalisé

Dans un premier temps, l'équipe du projet soit les membres de l'équipe CEPOQ se sont rencontrés à trois reprises afin de mettre en place l'organisation de l'évènement d'envergure provinciale et dans lequel les différents outils sont présentés. Une équipe de travail s'est afféree plus spécifiquement à la production des fiches techniques et des plans types d'aménagement biosécuritaire. Tout d'abord, il y a eu un travail de recherche d'information et de références, puis d'écriture du texte, du montage des fiches et ensuite de correction. C'est une équipe de 3 à 5 personnes (selon les fiches et plans produits) qui aura travaillé à la production de ces outils de sensibilisation que voici.

CINQ Fiches techniques ont été produites dans le cadre du présent projet :

1. **Règles de biosécurité** : règles à respecter à l'intention du visiteur (douche avant l'accès aux installations, port de bottes de plastique, passage au pédiluve, etc.)
2. **Les zoonoses** : recommandations pour un contact sécuritaire et prévention des zoonoses à l'intention du visiteur (maladies transmissibles chez l'humain, mesures sanitaires à prendre, précautions pour les femmes enceintes et autres personnes à risques, etc.)
3. **La pharmacie ovine** : ce qu'elle doit contenir, comment l'utiliser, les exigences biosécuritaires, etc.)
4. **Utilisation judicieuse des médicaments** : diminuer les risques liés à la présence de résidus, les délais d'abattage, fiche de suivi de santé, antibiorésistance et antibiogouvernance, etc.)
5. **La trousse d'agnelage** : une trousse efficace, complète et accessible rapidement lors des agnelages permet au producteur d'intervenir rapidement et avec le bon matériel.

C'est au kiosque du CEPOQ, sous le chapiteau, ainsi qu'à l'atelier sur l'infirmerie que furent remises les différentes fiches technique des règles biosécuritaires.

SEPT plans types d'aménagement biosécuritaire ont été produits dans le cadre du présent projet :

*** Ces fiches ont été réalisées en collaboration avec un ingénieur junior soit M. Pierre-Luc Lizotte ***

1. Plan type d'aménagement incluant un **plan type global** de toutes les sections biosécuritaires envisageables et recommandées dans une bergerie.
2. Plan type d'aménagement du **corridor danois**
3. Plan type d'aménagement de la **zone d'infirmerie**
4. Plan type d'aménagement de la **zone agnelage**
5. Plan type d'aménagement de la **zone de quarantaine**
6. Plan type d'aménagement du **quai de chargement**
7. Plan type d'aménagement de la **zone d'allaitement artificiel**

Dans le cadre de la journée du pique-nique, l'équipe du CEPOQ a réservé un kiosque spécifiquement pour la diffusion des plans types d'aménagement. C'est d'ailleurs l'ingénieur M. Pierre-Luc Lizotte qui était présent au kiosque afin de remettre aux visiteurs les différents plans types développés dans ce projet.

DEUX ateliers et UNE causerie ont été préparés dans le cadre du présent projet :

Il aura fallu préparer les 3 différents ateliers proposés dans le cadre de la programmation de l'évènement et répondant aussi au cadre du présent projet. Pour cette préparation, 2 membres de l'équipe ainsi qu'une personne de l'externe (CDBQ) ont travaillé à la préparation des ateliers/Causerie. Ces d'ailleurs ces 3 mêmes personnes qui en auront fait la présentation lors de la journée.

Les ateliers/causerie étaient préparés afin de respecter une durée de 15 à 20 minutes. Les ateliers furent présentés 2 fois soit une fois le matin et une fois l'après-midi. Tandis que la causerie était présentée en continu tout au cours de la journée. Voici les détails des 2 ateliers et de la causerie présentés :

1. **CAUSERIE SUR L'ESSAI DES DIFFÉRENTS OUTILS ÉLECTRONIQUES SUR LE MARCHÉ** : au cours de celui-ci, il y a eu des démonstrations d'outils électroniques, installation du corral de la ferme et système de triage, présentation de divers types de balances à ovins, présentation des diverses options de travail possible, etc. C'est l'aviseur technique du CEPOQ qui fut responsable d'offrir la causerie qui a été offerte à l'intérieur des installations de la ferme. La causerie aura permis de démontrer que les outils électroniques facilitent le travail des producteurs au niveau du suivi et de la traçabilité des ovins.
2. **ATELIER SUR LA GESTION DU PARASITISME : TANINS, RÉSISTANCE ET VIGILANCE** : Cet atelier s'est déroulé au champ et a été offert par le coordonnateur de la santé du CEPOQ ainsi que par une ressource externe du CDBQ déjà bien impliquée dans un projet sur les tanins.
3. **ATELIER SUR LA RÉGIE À ADOPTER DANS UNE INFIRMERIE OVINE** : Cet atelier qui s'est déroulé dans les locaux du centre de recherche présentait les différents principes de gestion sanitaire d'une infirmerie, son aménagement, le contenu de sa pharmacie, l'utilisation judicieuse des médicaments, etc. C'est le coordonnateur de la santé du CEPOQ qui a offert cet atelier. Les différentes fiches techniques produites dans le cadre du projet ont d'ailleurs été distribuées aux visiteurs lors de l'atelier.

Beaucoup d'autres éléments ont dû être mis en place afin de préparer le pique-nique ovin provincial lui-même. On note en outre : la recherche de commanditaires de l'évènement (partenaires et collaborateurs qui pour la majorité auront pu profiter d'une belle visibilité via la tenue de kiosques d'information).



L'évènement s'est déroulé sur le site de la ferme du CDBQ à La Pocatière, le 15 juillet dernier (voir les photos en annexe 1). On y comptait plus de 300 participants et 20 kiosques sous le chapiteau. En avant-midi, il y avait une courte présentation de la ferme expérimentale du CDBQ après quoi les gens pouvaient aller eux-mêmes visiter la bergerie. À partir de 11h00, le programme proposait des ateliers dont ceux mentionnés plus haut et faisant partie du présent projet. Pour le dîner, la formule pique-nique était proposée

aux participants et le soir un méchoui était offert pour souligner les 20 ans du CEPOQ. En après-midi, les participants étaient invités à poursuivre leur participation aux différents ateliers/causerie de sensibilisation en lien avec les systèmes de salubrité, traçabilité, biosécurité et santé & bien-être animal.

Également, tout au long de la journée les gens étaient invités à visiter les différentes sections des installations de recherche où des « stations de capsules vidéo » pouvaient être visionnées sur des thématiques précises en lien avec la section. Voici quelques-unes des capsules présentées dans les 4 stations :

- La quarantaine
- L'infirmerie
- Le carnet électronique
- La calibration d'une balance électronique
- L'examen du bélier
- Les mesures aux ultrasons

D'autres ateliers et causerie, non liés au présent projet, ont également été proposés dans le cadre de l'évènement. Il s'agit des ateliers : « Sélection pour une conformation fonctionnelle & rentable », « Sélection des béliers commerciaux et astuces GenOvis » et de la causerie : « Stratégie d'alimentation du troupeau ovin ».

4. Biens livrables

Tel que prévu par la demande de financement, les biens livrables du projet sont :

Ateliers et causerie présentés dans le cadre de l'évènement :

- ❖ **ATELIER SUR : LA GESTION DU PARASITISME : TANINS, RÉSISTANCE ET VIGILANCE!**
(en lien avec la biosécurité)
- ❖ **ATELIER SUR : LA RÉGIE À ADOPTER DANS UNE INFIRMERIE OVINE** *(en lien avec la biosécurité)*
- ❖ **CAUSERIE SUR : ESSAI DES DIFFÉRENTS OUTILS ÉLECTRONIQUES SUR LE MARCHÉ**
(en lien avec la traçabilité)



Fiches remises dans le cadre de l'évènement et diffusées par la suite (annexe 2) :

- ❖ [Fiche Pharmacie ovine](#)
- ❖ [Fiche Trousse d'agnelage](#)
- ❖ [Fiche Utilisation judicieuse des médicaments](#)
- ❖ [Fiche Règles de biosécurité](#)
- ❖ [Fiche Zoonoses](#)

Plans types d'aménagement biosécuritaire (annexe 3) remis dans le cadre de l'évènement et diffusés par la suite :

- ❖ [Plan type d'aménagement biosécuritaire / Plan global](#)
- ❖ [Plan type d'aménagement biosécuritaire / Corridor danois](#)
- ❖ [Plan type d'aménagement biosécuritaire / Quai de chargement](#)
- ❖ [Plan type d'aménagement biosécuritaire / Zone d'agnelage](#)
- ❖ [Plan type d'aménagement biosécuritaire / Zone d'allaitement artificiel](#)
- ❖ [Plan type d'aménagement biosécuritaire / Zone infirmerie](#)
- ❖ [Plan type d'aménagement biosécuritaire / Zone quarantaine](#)

Diffusion des fiches techniques et des plans types d'aménagement biosécuritaire :

- ❖ **Documents électroniques.** Tous ces outils de sensibilisation ont été diffusés et mis à la disponibilité de tous via les divers réseaux et médias du centre d'expertise tel que : [site Internet du CEPOQ](#), [page Facebook](#), bulletin *Votre CEPOQ express* (automne 2017) et Agri-Réseau.
- ❖ **Articles de vulgarisation dans l'Ovin Québec**, afin de faire connaître les outils de sensibilisation, un article paraîtra dans l'édition de l'automne 2017 de l'Ovin Québec (voir annexe 4).
- ❖ **Rapport final** disponible en ligne au www.cepoq.com et sur Agri-Réseau : Industrie Ovine

5. Rapport financier

La conciliation des dépenses, incluant les pièces justificatives, est présentée à l'annexe 5.

Annexe 1 : Photos des ateliers et causerie lors du pique-nique ovin



Annexe 2. Fiches techniques

La Pharmacie ovine de base

BIOSÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN



LA NÉCESSITÉ DE LA PHARMACIE OVINE

Malgré qu'elle ne remplace pas une bonne régie en bergerie, la pharmacie doit faire partie de la gestion du quotidien de l'éleveur. Il faudra donc s'assurer d'une bonne connaissance des médicaments de sa pharmacie: la raison de leur utilisation, leur mode d'action, le dosage, période de retrait, etc.

MATÉRIEL DE LA PHARMACIE DE BASE

| MATÉRIEL | UTILITÉ |
|--|---|
| GANTS D'EXAMEN ET GANTS DE FOUILLE | Assistance à l'agnelage |
| SAVON ANTISEPTIQUE (Chlorhexidine) | Lavage du pis et de la vulve |
| THERMOMÈTRE | Diagnostiquer les agneaux hypothermiques ou avec fièvre |
| LUBRIFIANT | Assistance à l'agnelage |
| PESSAIRE POUR LES PROLAPSES | Problème de prolapses vaginaux |
| FIL OMBILICAL ET UNE AIGUILLE | Suture de la vulve en cas de doute de prolapses vaginaux et utérins |
| AIGUILLES À USAGE UNIQUE: 18 G 1 po, 20 G 1 po et 21 G 1 po | Injections des brebis et des agneaux |
| SERINGUES : 1 ml, 3 ml, 5 ml et 10 ml | Injections des brebis et des agneaux |
| TUBE À GAVER, CONTENANT POUR GAVAGE, BIBERON | Gavage de colostrum à la naissance ou d'un agneau faible |
| AÉROSOL ANTISEPTIQUE | Soin des plaies diverses |
| DÉSINFECTANT POUR LES NOMBRILS: Teinture d'iode 4 %, chlorhexidine-alcool solution à 0,5 % | Désinfection des nombrils (le plus rapidement possible) |
| ALCOOL | Désinfection avant les injections (intraveineuses) |
| PINCE ET ÉLASTIQUES POUR À CAUDECTOMIE | Caudectomie des agneaux naissants |
| DÉSINFECTANT POUR BERGERIE : Virucide, bactéricide, et fongicide (ex. multi-phenol) pour les pédiluves, type Virkon pour la désinfection des structures d'élevage | Désinfection du matériel, de la bergerie, pour le pédiluve |
| MASQUES | Prévention de certaines zoonoses |

PRODUITS SANS PRESCRIPTION DE LA PHARMACIE OVINE

| PRODUIT | UTILITÉ |
|--|--|
| ANTIGAZ | Traitement des troubles de ballonnements |
| COLOSTRUM EN POUDRE : Commercial à base d'anticorps bovin | Gavage au besoin |
| GLYCOL, DEXTROSE | Traitements de toxémie de gestation |
| ÉLECTROLYTES POUR AGNEAUX | Traiter la déshydratation des agneaux qui ont de la diarrhée |
| KAOLIN-PECTINE (<i>type kaopectate</i>) | Traitement complémentaire pour les agneaux avec diarrhée |
| LIQUIDE DÉSINFECTANT POUR LES PLAIES <i>Ex. onguent à base de chlorhexidine</i> | Désinfection des plaies diverses |



ENTREPOSAGE DES MÉDICAMENTS :

Les médicaments et le matériel doivent être entreposés suivant les recommandations, dans un endroit sûr, propre et conservés de la bonne façon. Comme par exemple, les vaccins doivent être placés dans un réfrigérateur.

VÉRIFICATION DE LA PHARMACIE : faire l'inventaire une à deux fois par année, vérifier les dates de péremption, la détérioration d'un médicaments (ex. changement de couleur, formation de cristaux), l'étanchéité des bouchons, etc.

FAIRE L'EXERCICE AVEC SON VÉTÉRINAIRE!

La Pharmacie ovine de base

BIOSÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

L'ÉLABORATION DE SA LISTE DE MÉDICAMENTS...

La liste des médicaments qui devraient se retrouver dans votre pharmacie (et des prescriptions qui y sont associées) doit être élaborée par votre vétérinaire praticien, **EN FONCTION DU PLAN DE PRÉVENTION ET DE TRAITEMENT ÉLABORÉ AU PRÉALABLE, SELON LES CONDITIONS D'ÉLEVAGE PRÉSENTES À CE MOMENT.**

MÉDICAMENTS DE LA PHARMACIE DE BASE

| MÉDICAMENTS | UTILITÉ |
|--|---|
| ANTIBIOTIQUES À ACTION COURTE <i>Ex. liquamicine LP, pénicilline, tétracycline</i> | Pour débiter le traitement (action thérapeutique plus rapide). Moins de 24 heures de durée d'action. On peut ajouter à cela un antibiotique à plus large spectre (cas de conditions plus graves). |
| <ul style="list-style-type: none">• TÉTRACYCLINE LP• PÉNICILLINE• TÉTRACYCLINE (POUDRE) | La majorité des agents infectieux des ovins Piétin, listériose, rétention placentaire, abcès. Avortements, pneumonies, listériose, piétin. |
| ANTIBIOTIQUES À ACTION PROLONGÉE <i>Poudre. Ex. tétracycline LA, pénicillines LA, florfénicol</i> | Pour continuer le traitement initié par les antibiotiques à action courte. |
| <ul style="list-style-type: none">• TÉTRACYCLINES LA• PÉNICILLINES LA• FLORFÉNICOL | La majorité des agents infectieux des ovins Piétin, listériose, rétention placentaire, abcès. Avortements, pneumonies, listériose, piétin. |
| ANTI-INFLAMMATOIRE <i>Ex. Anafen, Dexaméthasone</i> | Contrôle de la douleur, diminue l'inflammation. Souvent utilisés comme ajout au traitement avec des antibiotiques. Réduit l'enflure du pis. Aide au traitement de la toxémie de gestation et, en ajout avec la thiamine, à celui de la polioencéphalomalacie. |
| ANTIBIOTIQUE À LARGE SPECTRE | Traitement des maladies graves (optionnel). |
| VITAMINES E-SÉLÉNIUM | Prévention de la dystrophie musculaire, aider au système immunitaire, injection à la naissance principalement. |
| VITAMINES A-D | Absorption du calcium, santé des muqueuses, efficacité de la reproduction. Injection à la naissance, avant les accouplements, ainsi qu'avant les agnelages. |
| VITAMINES DU COMPLEXE B | Traitement d'un animal affaibli ou pour traiter la polioencéphalomalacie. Avant les accouplements et les agnelages. |
| HORMONE / OXYTOCINE | Faciliter l'éjection du lait et aider aux contractions utérines. |
| HORMONE / PMSG | Synchronisation des chaleurs avec les CIDR. |
| VERMIFUGES | Contrôle des parasites gastro-intestinaux des ovins sur pâturages. Éviter le traitement systématique. |
| LES VACCINS (Disponibles au Canada) <i>Ex. vaccins contre : chlamydia, clostridioses, lymphadénite caséuse, campylobactériose et rage.</i> | Selon le plan de prévention établi avec le vétérinaire praticien. |

ASSURER LA TENUE DE DOSSIERS POUR :

LE DOSAGE;
LES VOIES D'ADMINISTRATION;
LA DURÉE DU TRAITEMENT;
LES PÉRIODES DE RETRAIT;
LES PROTOCOLES DE TRAITEMENT;
LES TRAITEMENTS POUR CHAQUE ANIMAL
OU GROUPES D'ANIMAUX ;

EFFICACITÉ : mortalité, rechute, mauvais développement;
LES CALENDRIERS DE VACCINATION DU TROUPEAU.



LA BIOSÉCURITÉ

- Respecter rigoureusement les périodes de retrait telles qu'indiquées sur la prescription.

- S'assurer que les produits utilisés hors homologation ou hors étiquettes sont autorisés à être utilisés au Canada et que les périodes de retrait prescrites soient conformes et ne présentent aucun résidu dans les produits de consommation.

LA SALUBRITÉ

- Il est important de procéder aux injections de façon appropriée (sous-cutané, intramusculaire, intraveineux) avec du matériel approprié et en changeant d'aiguilles entre chaque animal.
- Les injections doivent se faire de manière à préserver le plus possible les masses musculaires ayant une meilleure valeur marchande (ex. le gigot).

Prévention des zoonoses

BIOSÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN



LES ANIMAUX ET LES ZONOSSES

Les animaux peuvent être porteurs de maladies infectieuses, et ce, souvent sans signes apparents. Certaines de ces maladies sont transmissibles aux humains, on les appelle **ZONOSSES**.

LES MOUTONS NE SONT PAS LES SEULS À TRANSMETTRE DES ZONOSSES! TOUS LES ANIMAUX PEUVENT EN ÊTRE RESPONSABLES, MÊME LES MOUSTIQUES!

COMMENT SE TRANSMETTENT-ELLES?

- Par contact direct avec la peau et les muqueuses (bouche);
- Par les poussières et aérosols;
- Par les piqûres, les blessures ou les morsures;
- Par des objets contaminés.

| CAUSES | EXEMPLES |
|-------------|--------------------------------|
| BACTÉRIES | Fièvre Q, salmonellose |
| VIRUS | Virus de la Vallée Cache, rage |
| CHAMPIGNONS | Teigne |
| PARASITES | Toxoplasmose, cryptosporidiose |



LES TOXI-INFECTIONS ALIMENTAIRES ne sont pas nécessairement des zoonoses. Cela se produit lorsque des aliments sont contaminés par des microbes d'origine animale (ex. E. Coli / maladie du hamburger; Salmonellose / volaille) ou par des manipulations humaines ou une mauvaise conservation des aliments!

La viande ovine est une des plus saine sur le marché, on dénombre très peu de toxi-infections alimentaires qui originent des ovins.

LES PERSONNES LES PLUS À RISQUE...

Les personnes qui ont très peu de contact avec les animaux, les femmes enceintes, les enfants, ainsi que les personnes malades et immunosuppressées sont celles les plus à risque d'être infectées.

La prudence est de mise!



ZONOSSES DES PETITS RUMINANTS LES PLUS FRÉQUENTES :

- FIÈVRE Q;
- CHLAMYDIOSE;
- TOXOPLASMOSE;
- CAMPYLOBACTÉRIOSE;
- ECTHYMA CONTAGIEUX ;
- LISTÉRIOSE.

IMPORTANT : pour les fermes écoles, les tables champêtres, ou autres fermes qui ont très fréquemment des visiteurs: pensez à la vaccination du troupeau contre la fièvre Q.

Consultez votre vétérinaire!



Source: LEOO

Prévention des zoonoses

BIOSÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

RECOMMANDATIONS POUR LES VISITEURS LORS DE CONTACTS AVEC LES ANIMAUX :

- Respecter les consignes émises par la ferme hôte;
- Se laver les mains avant et après avoir touché aux animaux, ainsi qu'en entrant et en sortant de la bergerie;
- Éviter de se porter les mains à la bouche lors des contacts avec les animaux;
- Éviter de manger des aliments après avoir touché aux animaux et avant de s'être lavé les mains ou lors des visites de ferme;
- Prévenir les piqûres d'insectes et des tiques;
- Éviter les aires d'agnelage et la manipulation des jeunes agneaux;
- Ranger les jouets, les sucettes et les objets qui risquent d'être contaminés;
- Nettoyer les souliers souillés par les excréments d'animaux (on recommande de porter des bottes de plastique);
- Ne laissez jamais les enfants sans surveillance;
- Demander la permission avant de nourrir des animaux;
- Nettoyer les blessures, égratignures, morsures et consulter votre médecin si nécessaire.



RECOMMANDATIONS POUR LES ÉLEVEURS LORS DE VISITES À LA FERME:

- Indiquer clairement vos recommandations aux visiteurs avant les visites;
- Faire signer un registre des visiteurs;
- Fournir le matériel de protection si nécessaire (gants, masque, bottes de plastique, etc.);
- Établir un plan de circulation sécuritaire pour les visiteurs;
- Éviter de faire circuler les visiteurs dans les aires d'agnelage;
- Éviter de faire circuler les visiteurs dans la quarantaine et dans l'infirmerie;
- Éviter aux visiteurs tout contact avec les animaux cliniquement malades;
- Maximiser la propreté des installations;
- Nettoyer et désinfecter les structures d'élevage au moins une fois par année ou lors de chaque cycle d'agnelage;
- Disposer adéquatement des fumiers et épandre de façon sécuritaire.



À L'INTENTION DU VISITEUR

Ces recommandations s'appliquent lors des visites de ferme, des foires agricoles, des encans, des fermes de Pâques, ou tout rassemblement d'animaux.

À L'INTENTION DE L'ÉLEVEUR

On peut faire des visites sécuritaires à la ferme ou dans des rassemblements d'animaux.

Il suffit de bien informer les visiteurs et il leur revient de bien suivre les recommandations.

Consultez le responsable des zoonoses au MAPAQ pour plus de précisions.

Utilisation judicieuse des médicaments

BIOSÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

RESPONSABILITÉS DE L'ÉLEVEUR

En pratique ovine, il est évident que le médecin vétérinaire ne pourra pas examiner chaque animal malade, ni traiter chacun de ceux-ci. Les éleveurs suivront les recommandations de leur vétérinaire pour les traitements préventifs et curatifs. **LES ÉLEVEURS DOIVENT DONC PRENDRE LA RESPONSABILITÉ QUI LEUR INCOMBE QUANT À L'UTILISATION DES MÉDICAMENTS EN PRODUCTION OVINE.**

GESTION RESPONSABLE DE LA PHARMACIE:

- Avoir un inventaire de médicaments qui correspond strictement aux besoins de la ferme;
 - Connaître la raison de leur utilisation;
- Entreposer les médicaments de façon adéquate et selon les recommandations du fabricant (réfrigéré ou non, à l'abri de la lumière et de la poussière);
 - Disposer de façon adéquate des produits périmés ou contaminés;
 - Prendre les précautions nécessaires lors de la manipulation des produits, particulièrement ceux contenant des hormones, (ex.: CIDR), la pénicilline pour ceux qui en sont allergiques ou tout autre produit dangereux (ex.: le Micotil en cas d'auto-injection accidentelle).

AVANT DE TRAITER UN ANIMAL OU UN GROUPE D'ANIMAUX:

- Procéder à une prise d'information : température, appétit, apparence générale, signes cliniques;
 - Avoir une bonne connaissance de la maladie suspectée;
 - Avoir un plan de traitement et de prévention validé par son médecin vétérinaire praticien;
- Consulter son médecin vétérinaire en cas de doute quant au diagnostic et au traitement;
- Bien connaître le dosage, la voie d'administration, les périodes de retrait et la durée du traitement;
 - Avoir les bons outils : seringues, aiguilles, etc.



LES MÉDICAMENTS NE REMPLACENT PAS UNE BONNE RÉGIE! Il faut des pratiques d'élevage adéquates en terme d'alimentation, de logements et de gestion.

ADOPTER DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ ADÉQUATES : elles permettent de limiter les risques d'infections par un contrôle rigoureux des achats d'animaux et des visiteurs dans l'élevage.

MISE EN GARDE :

- Éviter d'utiliser des cocktails de médicaments sans savoir pourquoi;
- Éviter de mélanger des médicaments dans la même seringue;
- Attention aux auto-injections, consulter votre médecin au besoin.



L'UTILISATION JUDICIEUSE DES MÉDICAMENTS EST UNE PRIORITÉ POUR L'INDUSTRIE OVINE POUR PLUSIEURS RAISONS :

- AVOIR UN CHEPTEL EN SANTÉ;
- PRODUIRE UN ALIMENT SAIN ET SANS RÉSIDU;
- PRÉVENIR LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES;
- PRÉVENIR LA RÉSISTANCE AUX ANTIPARASITAIRES;
- RÉDUIRE L'UTILISATION DES MÉDICAMENTS.

Utilisation judicieuse des médicaments

BIOSÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN



LA LOI SUR LES MÉDICAMENTS AU QUÉBEC

Au Québec, les médicaments doivent être prescrits par un médecin vétérinaire qui a une bonne connaissance du troupeau. Celui-ci peut prescrire des médicaments homologués et également non homologués, hors homologation ou en dehors des recommandations du fabricant. Par contre, il doit en assumer la responsabilité quant aux dosages, sites d'injection, périodes de retrait, etc.

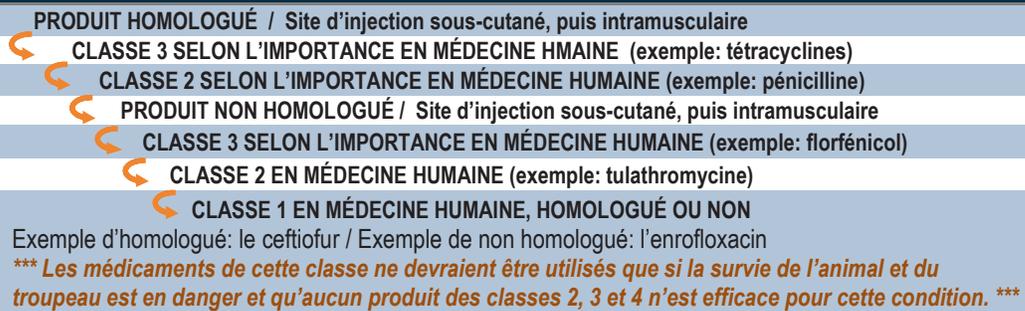
Au Canada, contrairement aux médicaments homologués, aucun seuil minimal de résidus n'est toléré dans les produits animaux mis en marché si un médicament hors homologation est utilisé. Il est donc fort important que les prescriptions des vétérinaires en tiennent compte. Peu de médicaments sont homologués en production ovine, particulièrement pour ceux que l'on doit utiliser pour les brebis laitières.

LA RÉSISTANCE... UN PHÉNOMÈNE INÉVITABLE!

La résistance aux antibiotiques et aux antiparasitaires est un phénomène inévitable. Il faut donc prendre des mesures adéquates pour la contrer. Au Québec, on dénote d'ailleurs de la résistance aux principaux vermifuges utilisés contre les parasites gastro-intestinaux.

Le tableau ici-bas présente une suggestion dans la **SÉQUENCE DE DÉCISIONS QUANT À L'ORDRE DU CHOIX DE L'ANTIBIOTIQUE** à privilégier dans son élevage. Celle-ci peut cependant varier selon la condition rencontrée et l'efficacité reconnue de l'antibiotique.

SÉQUENCE DE DÉCISIONS SUGGÉRÉE DANS LE CHOIX D'UN ANTIBIOTIQUE



Classe 1: Importance très haute en médecine humaine (lorsqu'il y a développement de la résistance à un antibiotique de la classe 1, aucun autre antibiotique ne peut être utilisé en remplacement); **Classe 2:** importance haute; **Classe 3:** importance moyenne; **Classe 4:** importance faible.

ASSURER LA TENUE DE DOSSIERS POUR :

- LE DOSAGE;
- LES VOIES D'ADMINISTRATION;
- LA DURÉE DU TRAITEMENT;
- LES PÉRIODES DE RETRAIT;
- LES PROTOCOLES DE TRAITEMENT;
- LES TRAITEMENTS PAR ANIMAL OU GROUPES;
- L'EFFICACITÉ : mortalité, rechute, mauvais développement;
- LES CALENDRIERS DE VACCINATION DU TROUPEAU.



LE BIEN-ÊTRE

- **Prévoir une infirmerie** pour isoler les animaux malades: permet de suivre l'évolution du traitement et de réévaluer le traitement en cas d'échec. Permet à l'animal de récupérer plus facilement que s'il était en grand groupe. Évite aussi la dissémination de la maladie aux autres sujets du groupe.

LA BIOSÉCURITÉ

- Choisir l'injection sous-cutané lorsque possible, mais éviter d'injecter dans les masses musculaire de l'arrière train. Injecter préférentiellement dans la zone du cou. Ne pas dépasser 5 ml par site d'injection. La zone où l'on injecte doit être propre.
- Disposer adéquatement des aiguilles, des seringues et des médicaments. Le seul moyen autorisé étant l'incinération, consulter votre vétérinaire pour leur disposition sécuritaire (des contenants rigides sont prévus à cet effet).
- Utiliser des alternatives à l'utilisation des antibiotiques quand c'est possible et lorsque l'efficacité a été prouvée.

LES VACCINS EN SONT UNE !

La trousse d'agnelage

BIOSÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

LES PREMIÈRES 24 HEURES...

Les premières 24 heures de vie de l'agneau sont probablement les plus importantes pour sa survie. C'est à ce moment qu'il faut mettre le plus d'efforts possibles. À cette période, votre présence en bergerie peut faire toute la différence puisque vous pouvez intervenir rapidement en cas de problèmes de dystocie tels que: mauvaise position du nouveau-né, non dilatation du col de l'utérus, voies nasales bouchées par les sécrétions, etc. C'est aussi le moment pour les intervention de base, comme la désinfection du nombril et la prise du colostrum.

POURQUOI UNE TROUSSE D'AGNELAGE?

Il est primordial d'avoir tout le matériel nécessaire à portée de main et non loin de l'endroit où les brebis agnellent pour être prêt à agir rapidement lors d'un agnelage difficile ou pour le suivi de la brebis et de ses nouveaux-nés qui demandent des soins particuliers dans leur premières journées de vie. **LA TROUSSE POURRA ÊTRE CONSTITUÉE D'UN COFFRET ASSEZ RÉSISTANT ET SUFFISAMMENT GRAND POUR CONTENIR TOUT LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE.**

MATÉRIEL DE LA TROUSSE D'AGNELAGE

| MATÉRIEL | UTILITÉ |
|---|---|
| GANTS LONGS À USAGE UNIQUE | Assistance à l'agnelage |
| GANTS COURTS À USAGE UNIQUE | Soins des nouveaux-nés et autres manipulations |
| MASQUES | Prévention de certaines zoonoses |
| SAVON ANTISEPTIQUE (chlorhexidine) | Lavage du pis et de la vulve |
| LUBRIFIANT | Assistance à l'agnelage |
| DÉSINFECTANT (Virkon) | Désinfection du matériel |
| CORDON OBSTRÉTICAL DÉSINFECTABLE | Manipulation lors de l'agnelage |
| SERINGUES STÉRILES (1 ml, 3 ml, 10 ml) | Injections des brebis et des agneaux |
| AIGUILLES STÉRILES À USAGE UNIQUE (18 G 1 po, 20 G 1 po, 22 G 1 po) | Injections des brebis et des agneaux |
| TEINTURE D'IODE (2 à 4 %) OU CHLORHEXIDINE (0,5 %) | Désinfection des nombrils le plus rapidement possible (la teinture ou chlorhexidine en mélange avec l'alcool) |
| SERVIETTES DE PAPIER | Nettoyage divers |
| TUBE À GAVER ET CONTENANT POUR GAVAGE | Gavage à la naissance ou d'un agneau faible (hypothermie) |
| COLOSTRUM COMMERCIAL EN POUDRE | Gavage au besoin |
| FIL OMBILICAL ET AIGUILLE | Suture de la vulve en cas de doute de prolapse |
| THERMOMÈTRE | Diagnostiquer les agneaux hypothermiques ou avec fièvre |
| CRAYON MARQUEUR | Identifier les agneaux ayant besoin de soins spécifiques |
| PINCE ET ÉLASTIQUES À CAUDECTOMIE | Caudectomie des agneaux naissants |
| AÉROSOL ANTISEPTIQUE | Soin des plaies lors de l'agnelage |
| BALANCE POUR AGNEAU | Pesée des agneaux à la naissance |
| ÉTIQUETTES D'OREILLE | Identification des agneaux |
| ALCOOL | Désinfection avant les injections (intraveineuses) |
| PESSAIRE POUR LES PROLAPSES | Problème de prolapses vaginaux |

LA LISTE DU MATÉRIEL PEUT ÊTRE AJUSTÉE SELON LA SITUATION D'ÉLEVAGE ET DES CONDITIONS QUI S'Y RETROUVENT.



ENTREPOSAGE DE LA TROUSSE D'AGNELAGE :

- CHOISIR UN ENDROIT PROPRE, FACILEMENT ACCESSIBLE ET EXEMPT DE POUSSIÈRE (ex.: armoire fermée ou bac de plastique)
- TENIR À L'ÉCART DES ANIMAUX POUR ÉVITER LES BRIS;
- CONSERVER ADÉQUATEMENT ET À LA BONNE TEMPÉRATURE DANS LE CAS DES MÉDICAMENTS.

La trousse d'agnelage

BIOSÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

L'ESSENTIEL DES MÉDICAMENTS POUR L'AGNELAGE

Certaines interventions lors de l'agnelage ou après celui-ci impliquent l'utilisation de certains médicaments. Ainsi, l'éleveur devra prévoir ces éléments essentiels lors de la mise en place de sa trousse d'agnelage, et ce, afin d'assurer des soins adéquats aux brebis et leurs agneaux. **CONSULTER LES DIRECTIVES DU VÉTÉRINAIRE ET DU FABRIQUANT POUR LA CONSERVATION DES MÉDICAMENTS. UN PETIT RÉFRIGÉRATEUR EST UN BON INVESTISSEMENT!**

MÉDICAMENTS DE LA TROUSSE D'AGNELAGE

| MÉDICAMENTS | UTILITÉ |
|--|---|
| VITAMINE E-SÉLÉNIUM | Prévention de la dystrophie musculaire (injection à la naissance) |
| VITAMINE A-D | Santé des muqueuses (injection à la naissance) |
| MULTIVITAMINES INJECTABLES | Agneau faible |
| OXYTOCINE | Éjection du lait (si nécessaire) |
| ÉLECTROLYTES | Agneau avec diarrhée et déshydraté |
| PRÉPARATION PER OS POUR LA DIARRHÉE avec ou sans antibiotique (ex. kaopectate, sulfas) | Soin aux agneaux avec diarrhée |
| ANTIBIOTIQUE | Problème infectieux des agneaux ou de la brebis |
| DEXTROSE | Toxémie de gestation, agneau hypothermique |
| GLYCOL | Toxémie de gestation, agneau hypothermique |
| BOROGLUCONATE DE CALCIUM | Hypocalcémie de la brebis |

CONSULTER VOTRE VÉTÉRINAIRE POUR ÉTABLIR LA LISTE DES MÉDICAMENTS QUI CONVIENT PLUS SPÉCIFIQUEMENT POUR VOTRE ÉLEVAGE.

PORTEZ DES GANTS!

La plupart des agents d'avortement sont des zoonoses. Il faut donc prendre les mesures nécessaires pour éviter toutes contaminations par ces agents infectieux. **Les zoonoses les plus fréquentes chez l'ovine sont : La fièvre Q, la chlamydie, la toxoplasmose, la campylobactériose, l'ecthyma contagieux et la listériose.**



INTERVENTIONS SUR LES AGNEAUX DÈS LA NAISSANCE:

- PRISE DE LA TEMPÉRATURE DES AGNEAUX / Problème d'hypothermie (Normal : 37-39 °C);
- ASSURER LA PRISE DU COLOSTRUM / 210 ml/kg de poids vif dans les 18 premières heures;
- DÉSINFECTION DES NOMBRILS / Le plus rapidement possible;
- INJECTIONS DES VITAMINES A-D ET E-SÉLÉNIUM / Dans les premières 24 heures;
- IDENTIFICATION DES AGNEAUX / Dans la première semaine de vie;
- POSE DE L'ÉLASTIQUE À QUEUE / Dans la première semaine de vie;
- PESÉE DES AGNEAUX NAISSANTS / Le plus tôt possible (ajustement des doses selon le poids).

LA BIOSÉCURITÉ EST DE MISE!

- Un sceau d'eau tiède et un désinfectant sont toujours pratiques lors des manipulations d'agnelage.
- Le port des gants offrira une protection contre les pathogènes tels que les zoonoses.
- Toujours changer d'aiguilles entre chaque agneau et brebis lors d'interventions demandant des injections.

ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX...

- Prévoir une lampe chauffante quand la température n'est pas optimale!
 - Caser les brebis et ses agneaux pour 24 à 48 heures; favorise l'adoption et la prise du colostrum;
 - Vérifier les trayons de la brebis (fonctionnels, troubles de mammites);
 - S'assurer d'une bonne ventilation et d'une litière propre pour le confort des agneaux.
- La meilleure méthode pour la désinfection des nombrils est le trempage pendant 15 à 20 secondes. On recommande de répéter 1 à 2 fois.

Les règles de biosécurité à l'intention de l'éleveur

BIOSECURITE & BIEN-ETRE OVIN

LA BIOSÉCURITÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

La biosécurité représente tout ce qui entoure les outils, les procédures et les mesures pour contribuer à prévenir, diminuer ou contrer les dangers liés à la transmission d'agents pathogènes pouvant conduire à des pertes importantes dans l'élevage concerné. **LES VISITEURS ET L'INTRODUCTION NON CONTRÔLÉE DE NOUVEAUX ANIMAUX SONT LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS POUVANT BRISER LA BARRIÈRE DE LA BIOSÉCURITÉ DANS L'ÉLEVAGE.**

PRÉCAUTIONS POUR DES VISITES BIOSÉCURITAIRES :

- Prévoir un registre des visiteurs à compléter (nom, origine, contacts avec d'autres entreprises);
- Évaluer le risque du visiteur;
- Les fournisseurs ne devraient jamais avoir accès directement au site de production (favoriser la prise de rendez-vous);
- Demander au visiteur de porter des vêtements et chaussures propres et d'avoir pris une douche idéalement au préalable;
- Le matériel apporté par le visiteur doit être propre et désinfecté (si nécessaire le laisser à l'entrée);
- Fournir des bottes ou couvre-chaussures, ainsi que des survêtements aux visiteurs;
- Fournir ce qu'il faut pour se laver les mains : lavabo avec savon ou alcool en entrant et en sortant;
- Fournir des masques N95, plus spécifiquement pour les femmes enceintes et pour les personnes immuno-suppressées;
- Si possible, demander aux visiteurs de ne pas toucher les animaux;
- Éviter la visite de la quarantaine et de l'infirmerie;
- Éviter si possible les aires d'agnelage (risque accru de zoonoses);
- Interdire les visites si une épidémie sévit dans le troupeau;
- Limiter l'accès à la ferme par la mise en place d'une barrière et en barrant la porte d'accès à la bergerie.



Source : CFP Mont-Joli Mills

LA BIOSÉCURITÉ VISE PRINCIPALEMENT :

- À prévenir l'introduction d'agents pathogènes dans l'élevage;
- À limiter leur dispersion à l'intérieur de l'élevage;
- À contenir ceux qui sont déjà présents à la ferme de manière à éviter la dispersion de ces conditions à d'autres élevages.

LES MALADIES INFECTIEUSES SE TRANSMETTENT PAR CONTACT DIRECT AVEC LES ANIMAUX (SÉCRÉTIONS, DÉJECTIONS, ETC.) ET INDIRECT PAR DU MATÉRIEL CONTAMINÉ ENTRAÎNÉ PAR LES VISITEURS ENTRE AUTRES.

**Informez les visiteurs des risques
de zoonoses!**



Source : www.agri85.fr

LE VISITEUR DOIT SE CONFORMER AUX RÈGLES DE L'ENTREPRISE !

Les règles de biosécurité

BIOSÉCURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

ÉVALUATION DU NIVEAU DE RISQUE

Il est important, pour l'éleveur, d'évaluer le niveau de risque que représente chaque type de visiteur et du danger potentiel que leur visite représente pour son élevage.



NIVEAU DE RISQUE SELON LA PROVENANCE DU VISITEUR

| PROVENANCE | SUR LE SITE DE LA FERME | DANS LA ZONE DE PRODUCTION |
|--|--|---|
| PAS EN PROVENANCE D'UNE AUTRE FERME | Pas de contacts avec les moutons : RISQUE FAIBLE | Contacts avec les moutons : RISQUE MODÉRÉ |
| EN PROVENANCE D'UNE AUTRE FERME SANS MOUTON | Pas de contacts avec des moutons : RISQUE MODÉRÉ | Contact avec des moutons : RISQUE ÉLEVÉ |
| D'UNE AUTRE FERME OVINE (respect du temps de retrait *) | Pas de contact avec des moutons : RISQUE ÉLEVÉ | Contact avec des moutons : RISQUE TRÈS ÉLEVÉ |
| EN PROVENANCE D'UNE AUTRE FERME OVINE ET CONTACTS AVEC DES ANIMAUX MALADES | Pas de contact avec les moutons : RISQUE TRÈS ÉLEVÉ | Contact avec des moutons : RISQUE TRÈS TRÈS ÉLEVÉ |
| EN PROVENANCE D'UN AUTRE PAYS PRODUCTEUR DE MOUTONS | Le risque doit être évalué cas par cas en tenant compte des maladies sévissant dans ce pays et selon les normes canadiennes concernant les visiteurs étrangers. S'INFORMER AUPRÈS DE L'ACIA AVANT TOUTE VISITE. | |

* Le délai exigé par le producteur entre une visite d'une autre ferme ovine et la sienne.

LES VISITES DE L'ÉTRANGER

- La visite à la ferme de personnes de l'étranger provenant de pays où sévit la fièvre aphteuse peut être **CATASTROPHIQUE** pour l'ensemble de l'industrie agricole canadienne si la maladie est introduite dans notre cheptel. **Il faut bien s'informer avant toute visite.**

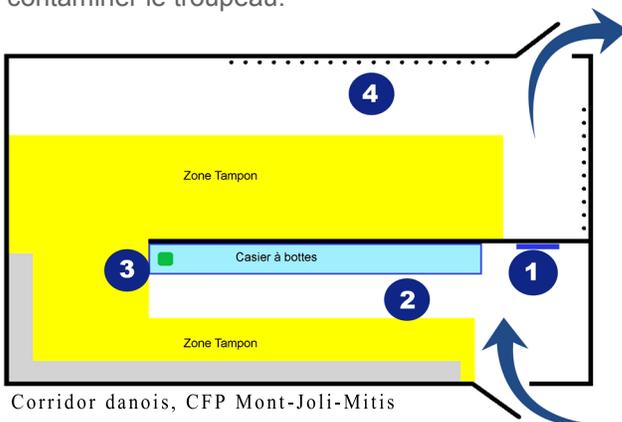
DES INSTALLATIONS BIOSÉCURITAIRES: UN CHOIX JUDICIEUX!

Afin d'optimiser la biosécurité de la zone de production, l'éleveur devrait prévoir l'installation de systèmes offrant une sécurité optimale pour son troupeau ainsi que pour ses visiteurs. **ICI, ON RETROUVE PRINCIPALEMENT :**

UNE QUARANTAINE qui consiste à isoler, du reste de l'élevage, les animaux en provenance de l'extérieur pour une période d'au moins 30 jours afin de leur permettre de s'adapter à leur nouvel environnement et d'éviter toute propagation de maladies.

UNE INFIRMERIE qui consiste à isoler les animaux qui sont malades, afin de permettre de les soigner adéquatement et pour éviter qu'ils ne puissent transmettre la maladie ou infection au reste du troupeau.

UN QUAI DE DÉBARQUEMENT ET D'EMBARQUEMENT d'animaux à l'extérieur des zones d'élevage pour éviter que le transporteur ne puisse entrer dans celles-ci et risquer de contaminer le troupeau.



Corridor danois, CFP Mont-Joli-Mitis

- 1 Signer le registre
- 2 Chausser des bottes
- 3 Désinfecter les mains
- 4 Revêtir un sarrau

UN CORRIDOR DANOIS qui consiste en une série de mesures de biosécurité permettant de réduire les risques d'introduction de pathogènes dans la ferme (passage de la zone visiteurs vers la zone intermédiaire, jusqu'à la zone ferme, lavage des mains, des bottes, etc.).

LES FERMES AGROTOURISTIQUES

- Les fermes agrotouristiques (gîtes, tables champêtres) doivent être vigilants et bien s'informer auprès de leurs intervenants en santé et biosécurité des mesures à prendre pour assurer la sécurité des visiteurs et des animaux sur place.

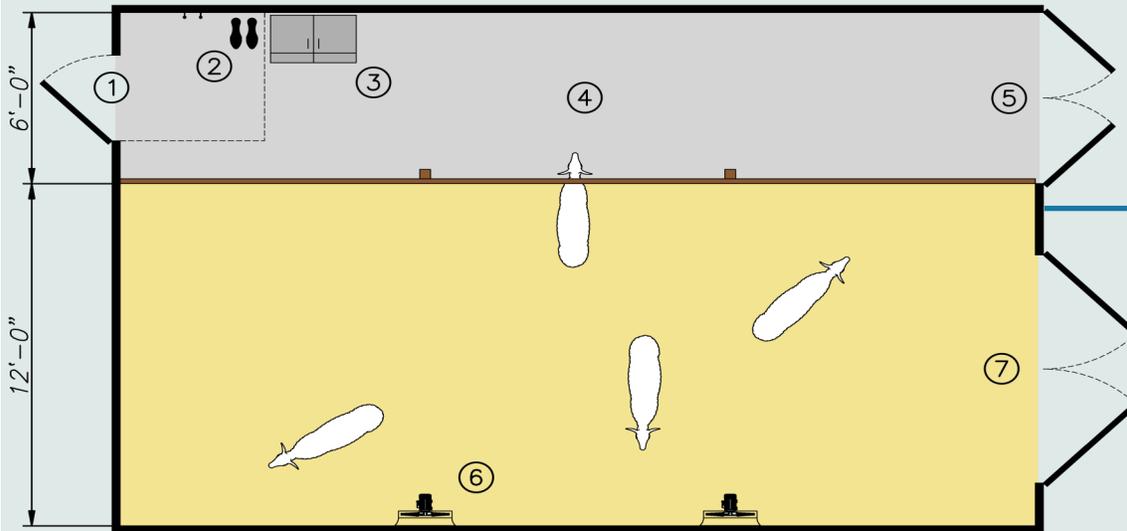
*** L'éleveur qui revient d'une visite de ferme, d'une exposition ou d'un encan doit également prendre des précautions avant de retourner dans son propre élevage. **UNE DOUCHE, UN CHANGEMENT DE VÊTEMENTS ET DE CHAUSSURES SONT FORTEMENT RECOMMANDÉS !**

Annexe 3. Plans types d'aménagement biosécuritaire

Zone de quarantaine

LA QUARANTAINE ET SON UTILITÉ

La quarantaine consiste à isoler des animaux en provenance de l'extérieur de l'élevage et pouvant être contagieux, même s'ils ne présentent pas de signes cliniques. La durée de la quarantaine doit s'échelonner sur une période minimale de deux semaines (idéalement 4 semaines). Elle permettra de dépister rapidement tout signe de maladies et d'intervenir avant que la condition détectée ne s'aggrave. Elle permet également la surveillance de l'appétit, de la prise d'eau ou de l'état de stress des animaux, et leur permet de s'acclimater à leur nouvel environnement.

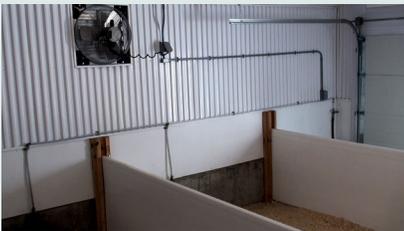


La superficie de la zone de quarantaine dépendra du nombre d'animaux qui est prévu y séjourner annuellement (ex: uniquement des béliers de remplacement ou encore l'achat d'agnelles).

Pour information; les dimensions du croquis ne sont qu'à titre indicatif.

LÉGENDE

1. Entrée de la quarantaine
2. Vêtements et bottes de travail uniquement pour la quarantaine
3. Armoire pour l'équipement d'élevage et médicaments
4. Allée d'alimentation surélevée
5. Porte pour l'alimentation (ex.: balles rondes)
6. Ventilation de la quarantaine indépendante des autres bâtiments
7. Porte pour l'écurage du fumier



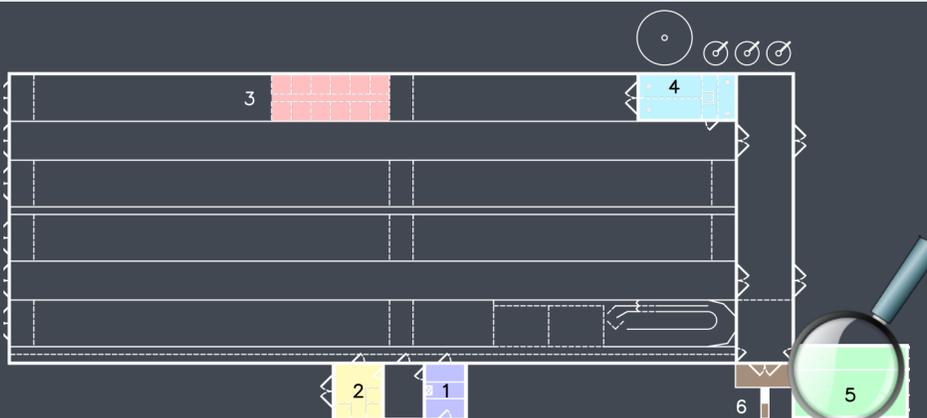
ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER...

Si dans les installations actuelles il est impossible d'aménager un endroit complètement isolé, on devrait prévoir un espace facilement aménageable à l'intérieur de la bergerie. **Voici les principes de base de la quarantaine à respecter :**

- ◆ Éviter tout contact physique entre les animaux de cette zone et ceux de l'élevage;
- ◆ Éviter que les aérosols et les déjections puissent contaminer les autres moutons;
- ◆ Prévoir la ventilation indépendante, sinon prévoir une circulation d'air passant par la bergerie, puis vers la quarantaine pour passer ensuite vers les sorties d'air.

5

- 1 Corridor danois
- 2 Zone de l'infirmerie
- 3 Zone d'agnelage
- 4 Zone de l'allaitement
- 5 Zone de quarantaine
- 6 Quai de chargement



Zone de quarantaine



EXIGENCES BIOSÉCURITAIRES DE LA QUARANTAINE

- La circulation du personnel dans cette zone doit se faire toujours après les autres sections de l'élevage de façon à éviter la contamination du troupeau de la quarantaine vers l'élevage;
- Aucun visiteur ne devrait y circuler;
- La quarantaine ne doit pas servir d'hôpital pour les animaux malades du troupeau;
- L'eau et les aliments ne doivent pas entrer en contact avec ceux de la ferme;
- Les nouveaux animaux doivent être installés directement dans la quarantaine et n'avoir aucun contact avec ceux du troupeau (sortie et une entrée indépendante);
- La ventilation de la quarantaine doit être indépendante de celle de la bergerie, que ce soit pour les entrées et les sorties d'air;
- Le matériel d'élevage nécessaire à la quarantaine ne devrait servir que pour les animaux de cette zone. Dans le cas contraire, nettoyer et désinfecter le matériel;
- La section quarantaine devait être nettoyée et désinfectée entre chaque entrée de nouveaux animaux;
- Surveiller quotidiennement les animaux, afin de détecter l'apparition de signes cliniques qui pourraient annoncer l'émergence d'une maladie;
- Idéalement, on ne doit pas laisser un animal seul dans la quarantaine, cela pourrait provoquer un stress trop important, et le rendre plus vulnérable aux maladies (ex.: l'accompagner d'un agneau lourd qui part à l'abattoir aussitôt la quarantaine terminée);
- S'assurer d'un bon contrôle de la vermine et des insectes;
- Éviter que les animaux domestiques (chat, chien) et les oiseaux n'aient accès à la quarantaine car ils peuvent être des vecteurs non désirés de maladies.



L'INTRODUCTION DE NOUVEAUX ANIMAUX...

Puisque l'entrée de nouveaux animaux (achat ou retour d'animaux en provenance d'expositions agricoles) sont les facteurs de risque les plus importants d'introduction de nouvelles maladies, la quarantaine doit être priorisée dans la gestion biosécuritaire de son élevage.

Consultez votre vétérinaire afin d'établir un protocole médical adapté.



AMÉNAGEMENT D'UNE QUARANTAINE / MATÉRIEL REQUIS

La quarantaine est applicable presque partout, requiert généralement peu d'investissement et permet d'acheter des animaux en diminuant les risques biosanitaires pour le troupeau. Il est possible de mettre en place une quarantaine dans la plupart des installations, en faisant un minimum de modifications. **VOICI LE MATÉRIEL REQUIS AFIN DE METTRE EN PLACE LA QUARANTAINE :**

- ◆ Local indépendant (séparation physique) du reste de l'élevage;
- ◆ Système de ventilation indépendant de la bergerie;
- ◆ Barrières facilement lavables (ex. : PVC);
- ◆ Bols à eau et mangeoires selon le nombre d'animaux prévus;
- ◆ Eau et aliments réservés spécifiquement pour cette section du bâtiment d'élevage;
- ◆ Matériel d'élevage de la ferme spécifique à ce local;
- ◆ Matériel et médicaments nécessaires aux soins à apporter aux animaux présents.

RÉFÉRENCES :

- * *Aménagements de biosécurité en production ovine - Croquis d'une quarantaine.* Lizotte P.-L. et R. Potvin, 2017.
- * *Quarantaine idéale et modifiée et Contrôler son entrée.* Fiches techniques, MAPAQ, 2013.
- * *Protocole de quarantaine - Éleveurs pur-sang.* CEPOQ, 2014.

Zone de l'infirmierie

L'INFIRMERIE ET SON UTILITÉ

L'infirmierie consiste à pouvoir isoler les animaux malades ou blessés dans une section indépendante des autres sections de la bergerie (aucun contact physique entre les deux). Cette zone permettra de pouvoir observer les animaux malades facilement et périodiquement et de leur donner les soins supplémentaires au besoin. Ces animaux étant plus sensibles aux conditions environnementales (froid, chaleur excessive, humidité, etc.), l'infirmierie pourra offrir un environnement plus sécuritaire, dont on peut contrôler plus facilement les conditions d'ambiance, et offrir un accès facile à l'eau et aux aliments.



BARRIÈRES DE L'INFIRMERIE

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER...

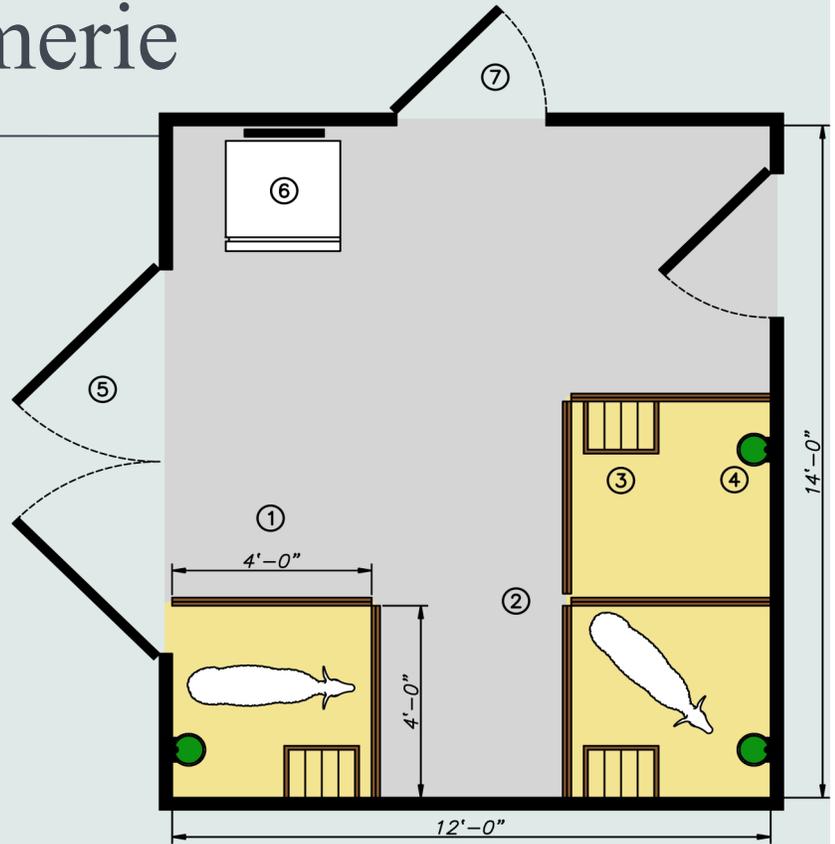
Les barrières pourront être pleines pour les parcs côte à côte ou séparés par un espace, afin d'éviter tout contact entre deux animaux malades.

Par contre, elles pourront être non pleines sur la façade des parcs, ce qui permettra aux animaux de pouvoir se voir entre eux et ainsi réduire leur stress.

Les barrières fabriquées avec du matériel tel que le PVC seront plus facilement lavables que celles faites de bois.

L'INFIRMERIE PERMET DE :

- Prévenir et contrôler la dispersion des agents pathogènes à l'intérieur de la bergerie;
- Offrir une meilleure surveillance des animaux malades;
- Permettre que ceux-ci puissent manger et boire à leur vitesse, sans entrer en compétition avec des animaux en santé plus combattifs;
- Traiter des animaux malades plus facilement, sans avoir à aller les chercher parmi un parc d'animaux sains;
- Mieux suivre l'évolution de la maladie : réévaluer le traitement plus rapidement dans les cas d'une détérioration de la condition ou d'une évolution trop lente de la guérison;
- Diminuer la pression d'infection en retirant un ou des animaux potentiellement contagieux d'un parc;
- Assurer une convalescence calme avant la réintroduction (lorsque possible) dans le troupeau.



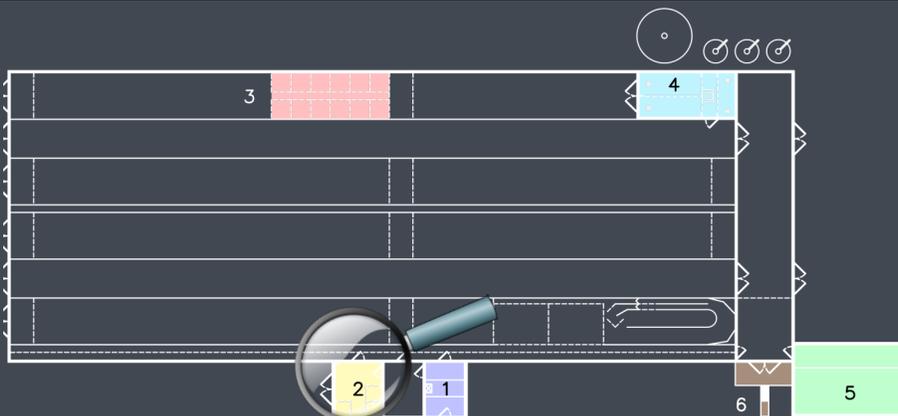
Pour information; les dimensions du croquis ne sont qu'à titre indicatif.

LÉGENDE

1. Parc individuel
2. Parc jumelé
3. Mangeoire
4. Abreuvoir
5. Porte pour l'écurage du fumier
6. Petit réfrigérateur et armoire pour les médicaments et l'équipement médical
7. Accès à la bergerie



- 1 Corridor danois
- 2 Zone de l'infirmierie
- 3 Zone d'agnelage
- 4 Zone de l'allaitement
- 5 Zone de quarantaine
- 6 Quai de chargement



Zone de l'infirmierie

EXIGENCES BIOSÉCURITAIRES DE L'INFIRMIERIE

- Idéalement, elle devra être complètement isolée des installations d'élevage;
- Avoir une entrée et une sortie indépendantes de façon à pouvoir disposer des animaux morts sans passer de nouveau parmi les animaux sains;
- Avoir une ventilation indépendante pour éviter de contaminer l'air des animaux sains;
- Utiliser un matériel qui permet un nettoyage et une désinfection facile entre chaque lot d'animaux malades;
- Conserver les éléments nécessaires pour les soins des animaux malades à proximité;
- Maintenir des conditions d'ambiance optimales pour un animal malade (ex. : système de chauffage au besoin, ventilation conforme);
- Établir un plan de circulation adéquat de façon à éviter de retourner vers les animaux sains après avoir manipulé les animaux malades;
- Nettoyer et désinfecter le matériel qui retourne dans la bergerie;
- Interdire les visites dans cette section de la bergerie;
- Éviter que les animaux domestiques (chat, chien) et les oiseaux aient accès à l'infirmierie;
- Éviter de laisser un animal seul dans l'infirmierie si cela provoque un stress trop important sur cet individu;
- L'infirmierie ne devrait pas servir de quarantaine;
- S'assurer d'un bon contrôle de la vermine et des insectes.

L'INFIRMIERIE SERA UTILE POUR CONTRÔLER LES CONDITIONS TELLES QUE les pneumonies, les mammites sévères, les boiteries, les blocages urinaires, des brebis ayant avorté, la listériose, les différentes diarrhées, le traitement d'abcès, etc., L'infirmierie pourra aussi servir pour isoler les animaux atteints de maladies chroniques contagieuses en attendant leur réforme (paratuberculose, tumeurs nasales enzootiques, etc.).



AMÉNAGEMENT D'UNE INFIRMIERIE / MATÉRIEL REQUIS

Si dans les installations actuelles il est impossible d'aménager un endroit complètement isolé, on pourra prévoir un espace facilement aménageable à l'intérieur de la bergerie, afin d'éviter tout contact physique avec les animaux sains, et pour éviter que les aerosols et les déjections puissent contaminer les autres moutons. Aussi, il faudra prévoir une ventilation en conséquence, c'est-à-dire que le flux de l'air doit passer du côté des animaux sains vers l'infirmierie, pour ensuite passer vers les sorties d'air. Il est possible de mettre en place une infirmierie dans la plupart des installations en faisant un minimum de modifications. **VOICI LE MATÉRIEL REQUIS AFIN DE METTRE EN PLACE L'INFIRMIERIE :**

- ◆ Local indépendant (séparation physique) du reste de l'élevage;
- ◆ Système de ventilation indépendant de la bergerie;
- ◆ Barrières facilement lavables (ex. PVC);
- ◆ Bols à eau et mangeoires selon le nombre d'animaux prévus;
- ◆ Eau et aliments réservés spécifiquement pour cette section du bâtiment d'élevage;
- ◆ Matériel d'usage de la ferme spécifique à ce local;
- ◆ Matériel et médicaments nécessaires aux soins à apporter aux animaux présents.

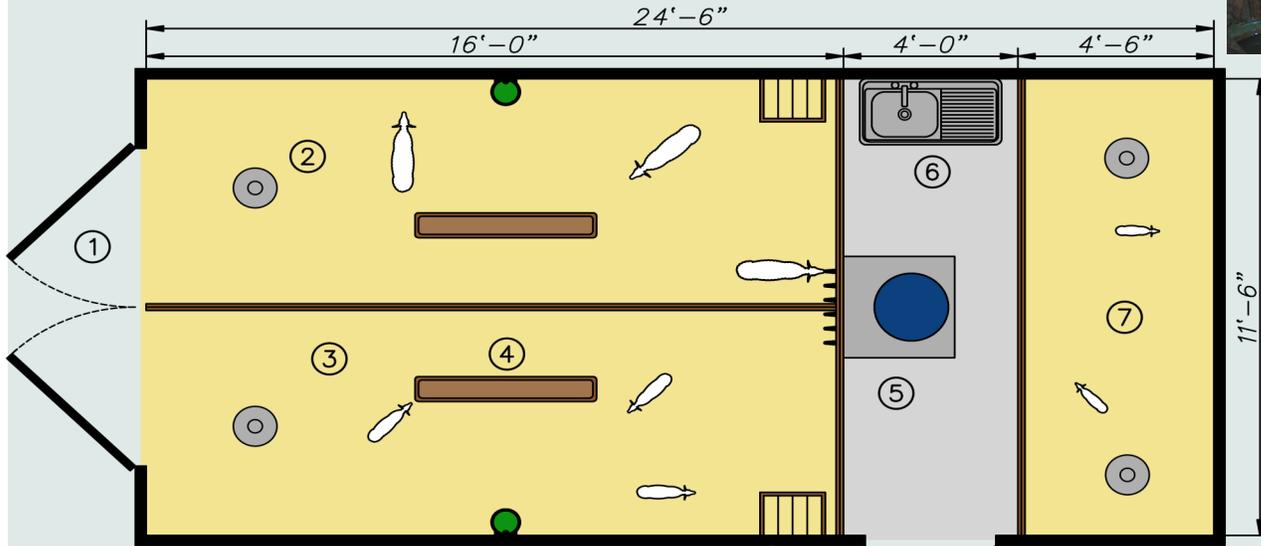
RÉFÉRENCES :

- * *Aménagements de biosécurité en production ovine - Croquis d'une infirmierie.* Lizotte P.-L. et R. Potvin, 2017.
- * *Code pratique pour le soin et la manipulation des moutons.* Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, 2013.

Zone de l'allaitement artificiel

LA ZONE DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL ET SON UTILITÉ

La zone de l'allaitement artificiel consiste en une section de la bergerie qui servira à accueillir les agneaux surnuméraires ou délaissés par leur mère. Bien qu'il demeure plus économique de faire adopter ces agneaux, l'allaitement artificiel peut s'avérer profitable dans les cas où l'adoption est impossible.



Pour information; les dimensions du croquis ne sont qu'à titre indicatif.

LÉGENDE

1. Portes pour l'écurage de la salle
2. Lampe chauffante
3. Parcs d'allaitement artificiel
4. Auge pour l'introduction des aliments secs (ex.: moulées)
5. Louve
6. Lavabo (ex. fabrication du lait, lavage des équipements)
7. Parc d'entraînement à l'allaitement artificiel (ex.: bouteilles de lait)

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER...

La zone d'allaitement demeure une section du bâtiment plus propice à l'introduction des agents infectieux et où les risques de mortalité sont accrus, étant donné que ses locataires sont tous à un jeune âge et sont des plus vulnérables. Ainsi, il pourra être avantageux d'instaurer cette zone dans une section indépendante du reste de l'élevage, où les conditions ambiantes pourront être plus facilement contrôlables (température, humidité, etc.).

Consultez votre vétérinaire en cas de ballonnements ou de mortalités non expliquées.

Exemple de besoin en colostrum selon le poids vif des agneaux.

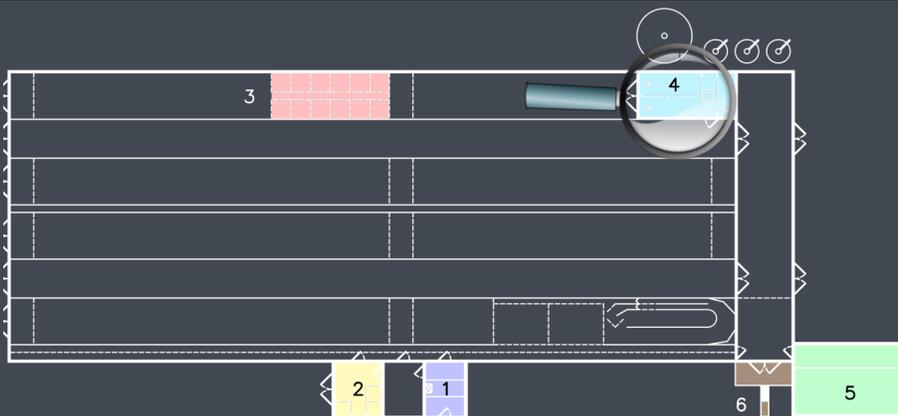
| Poids vif agneau (kg) | Besoin total en colostrum pour les 18 ^{ères} h (ml) | Quantité maximale par repas (ml) | Nombre de repas |
|-----------------------|--|----------------------------------|-----------------|
| 2,0 | 400 | 100 | 4 |
| 2,5 | 500 | 125 | 4 |
| 3,0 | 600 | 150 | 4 |
| 3,5 | 700 | 175 | 4 |
| 4,0 | 800 | 200 | 4 |



- Offrir AU MOINS 200 ml de colostrum/kg de poids vif (premières 18 h de vie);
- MAXIMUM de 50 ml/kg de poids vif/repas.

4

- 1 Corridor danois
- 2 Zone de l'infirmerie
- 3 Zone d'agnelage
- 4 Zone de l'allaitement
- 5 Zone de quarantaine
- 6 Quai de chargement



Zone de l'allaitement artificiel



EXIGENCES BIOSÉCURITAIRES DE LA ZONE D'ALLAITEMENT ARTIFICIEL

- Nettoyer et désinfecter l'espace et le matériel entre chaque lot d'agneaux (utiliser un matériel qui permet un nettoyage et une désinfection facile et efficace), afin d'éviter les contaminations;
- À l'intérieur d'un même groupe, le nettoyage quotidien du matériel d'allaitement est crucial (chaudière, biberon, tétine, louve, etc.), puisqu'il constitue une source de contamination importante des agneaux;
- Suivre à la lettre les recommandations de dilution du colostrum commercial et du lait de remplacement;
- En été, ajuster la fréquence de la fabrication du lait selon les conditions ambiantes;
- S'assurer d'avoir de la litière propre et sèche en tout temps pour les agneaux;
- Maintenir des conditions d'ambiance optimales (ex.: lampe chauffante en condition froide, espace bien ventilé);
- Éviter que les entrées d'air ne soient positionnées directement au dessus des agneaux;
- Éviter que des animaux domestiques ou des oiseaux aient accès à cette section;
- Éviter la manipulation des agneaux par les visiteurs;
- S'assurer d'un bon contrôle de la vermine et des insectes (ex. mouches dans les chaudières de lait et autour des nombrils des agneaux).



AUTRES POINTS IMPORTANTS

- Utiliser un tube de gavage pour les agneaux plus faibles;
- La température de confort pour les agneaux se situe entre 15°C et 20°C;
- Parc d'une capacité maximale de 15 agneaux;
- Densité recommandée sur litière = 0,5 à 0,65 m²/tête (6 à 7 pieds²/tête, donc environ 100 pi² pour un parc de 15);
- Éviter la compétition par l'âge (écart d'âge de 7 à 10 jours maximum dans un même parc);
- Si possible, choisir des agneaux de poids uniformes pour un même parc.



AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE D'ALLAITEMENT / MATÉRIEL REQUIS

Si possible, la zone d'allaitement artificiel pourra être aménagée dans une salle ou une section fermée de la bergerie. S'il n'est pas possible d'avoir une salle distincte, il faudra aménager la zone d'allaitement dans une section existante de la bergerie et créer une zone de microclimat pour les agneaux.

VOICI LE MATÉRIEL REQUIS AFIN DE METTRE EN PLACE LA ZONE D'ALLAITEMENT ARTIFICIEL :

- ◆ Parcs avec barrières pleines et faciles à laver;
- ◆ Système d'allaitement (bouteille, chaudière, louve).
Le choix sera en fonction du nombre d'agneaux à l'allaitement;
- ◆ Tube à gavage pour l'administration du colostrum;
- ◆ Abreuvoir et mangeoire pour chaque parc;
- ◆ Lampe chauffante ou système de chauffage;
- ◆ Lavabo (préparation du lait et lavage du matériel).

RÉFÉRENCES :

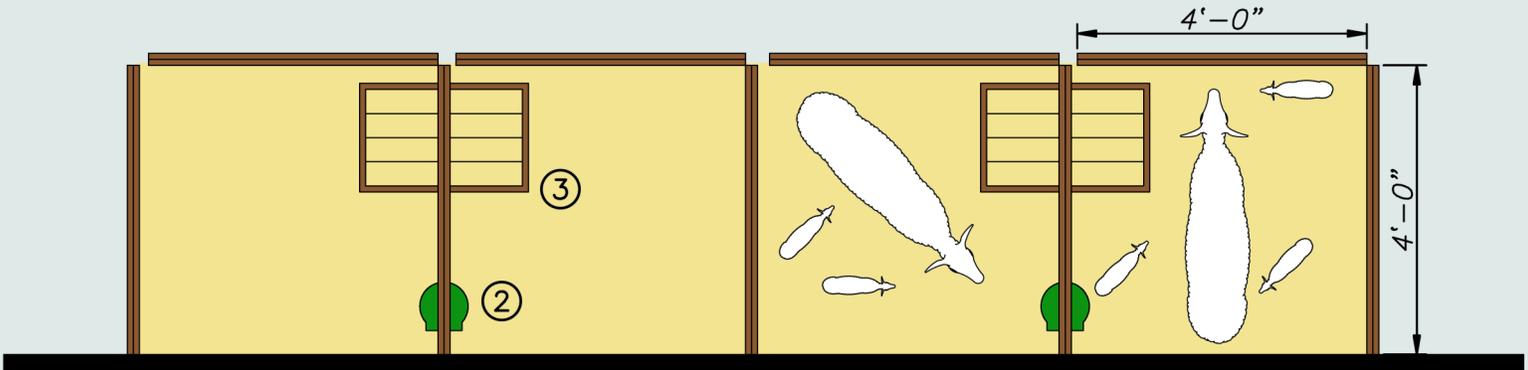
- * *Aménagements de biosécurité en production ovine - Croquis d'une salle d'allaitement artificiel.* Lizotte P.-L. et R. Potvin, 2017.
- * *Allaitement artificiel, le succès repose sur les détails.* Cameron J., CEPOQ, 2016.
- * *Allaitement artificiel des agneaux.* Fiche technique. OMAFRA, 2010.

AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE

Zone d'agnelage

LA ZONE D'AGNELAGE ET SON UTILITÉ

La zone d'agnelage correspond à la section de la bergerie où se réaliseront les naissances. Durant cette période, les brebis sont les plus vulnérables et elles requièrent des soins très précis. Aussi, les agneaux doivent naître dans des conditions optimales pour leur assurer un taux de survie maximal. Pour les humains, cette section de la bergerie est plus à risque que les autres, puisque les brebis qui agnèlent peuvent souvent libérer dans l'environnement différents pathogènes infectieux pour l'homme (zoonoses).



Pour information, les dimensions du croquis ne sont qu'à titre indicatif.

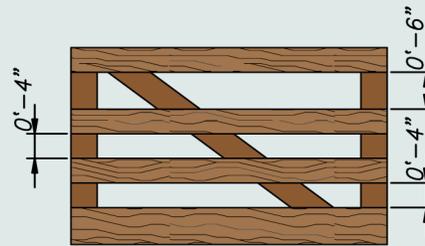
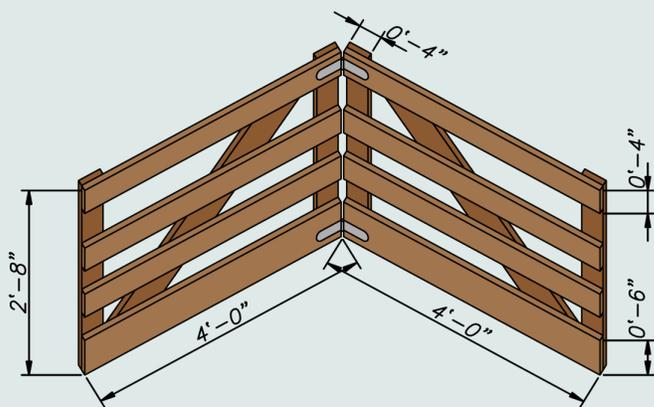
- LÉGENDE**
1. Mur de bâtiment ou allée d'alimentation
 2. Abreuvoir
 3. Mangeoire

①

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER...

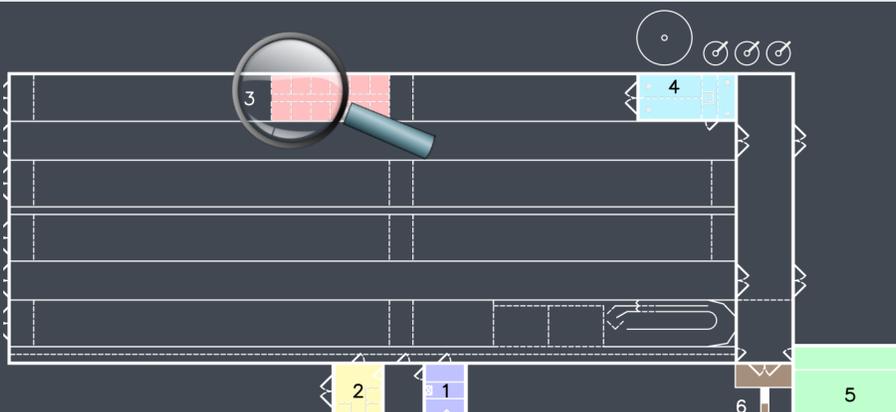
Différents types de matériel existent pour la fabrication des cases d'agnelage, comme le bois ou le PVC qui est, pour sa part, beaucoup plus facilement lavable.

On retrouve plus souvent des largeurs de cases d'agnelage de 4'x4' ou encore de 5'x5'. La largeur dépendra ici du gabarit des brebis qui y seront hébergées!



3

- 1 Corridor danois
- 2 Zone de l'infirmerie
- 3 Zone d'agnelage
- 4 Zone de l'allaitement
- 5 Zone de quarantaine
- 6 Quai de chargement



AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE

Zone d'agnelage

EXIGENCES BIOSÉCURITAIRES DE LA ZONE D'AGNELAGE

- Interdire l'accès aux visiteurs en période d'agnelage (risque de zoonoses);
- Porter des survêtements propres pour travailler dans cette section;
- Porter des gants pour limiter les infections (manipulation des placentas, avortements). Retirer le placenta du parc une fois les brebis agnelées;
- Éviter le stress chez les brebis à ce stade, puisqu'il augmente les risques d'avortements;
- Fournir de la litière propre dans les parcs d'agnelage en tout temps;
- Offrir des conditions optimales au niveau de la ventilation et de la température;
- Transférer les agneaux dans la case d'agnelage immédiatement après la naissance (pour 24 à 48 heures, ce qui favorise l'adoption et la prise du colostrum);
- Installer les cases d'agnelage loin des entrées d'air ou de tout courant d'air;
- Prévoir une lampe chauffante en période froide pour les agneaux naissants;
- Effectuer un lavage et une désinfection de la zone d'agnelage entre les lots ou les périodes d'agnelage;
- S'assurer d'un bon contrôle de la vermine et des insectes;
- Limiter l'accès aux animaux domestiques (chat, chien) ainsi qu'aux oiseaux, qui sont des vecteurs non désirés de maladies.



AUTRES POINTS IMPORTANTS

- Procurer tous les soins nécessaires aux agneaux dans les premiers jours de leur naissance (colostrum, désinfection des nombrils, vitamines A-D, vitamines E-Se);
- Mettre en place une trousse d'agnelage contenant le matériel et les médicaments nécessaires. Consulter votre vétérinaire pour prévoir les éléments essentiels à la trousse selon les conditions de votre troupeau;
- La plupart des agents d'avortement chez l'ovin sont des zoonoses, il faut donc prendre les mesures nécessaires pour éviter toutes contaminations par ces agents infectieux;
- Toujours changer d'aiguilles entre chaque animal lors d'interventions demandant des injections;
- Vérifier les trayons de la brebis (fonctionnels? problèmes de mammites? etc.), et s'assurer de la propreté des pis.

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'AGNELAGE / MATÉRIEL REQUIS

La zone d'agnelage fait partie intégrante de la bergerie. Elle devra tenir compte de certains aspects, afin de la rendre la plus efficace et plus optimale que possible. Elle devra entre autres être située dans la partie des bâtiments où les conditions d'ambiance sont les meilleures et il faudra choisir des parcs plus profonds que les parcs des autres stades de production (gestation, tarissement, etc.), afin de pouvoir y aménager les cases d'agnelages.

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS ET LE MATÉRIEL À PRÉVOIR DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'AGNELAGE :

- ◆ Parcs plus profonds (soit de 14' à 18' de profondeur);
- ◆ Cases d'agnelage amovibles et facilement lavables;
- ◆ Système de ventilation optimal;
- ◆ Abreuvoirs disponibles pour chaque parc (1:25 brebis);
- ◆ Un abreuvoir ou chaudière disponible dans chaque case d'agnelage;
- ◆ Lampes chauffantes pour les périodes de temps froid;
- ◆ Une trousse d'agnelage (consulter la fiche sur la trousse d'agnelage).

RÉFÉRENCES :

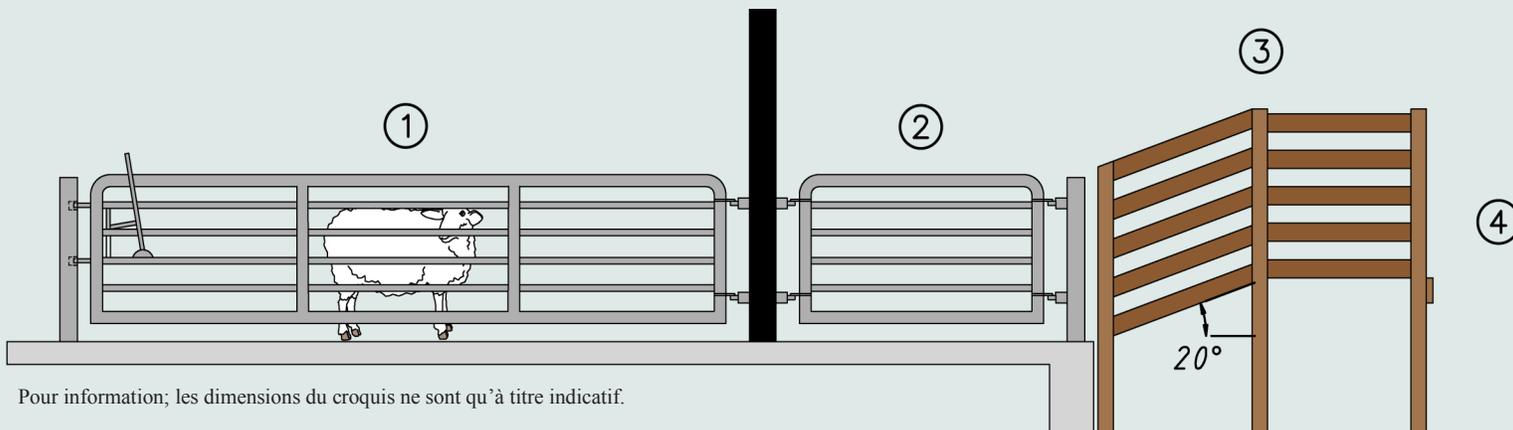
- * *Aménagements de biosécurité en production ovine - Croquis d'aménagement de parcs d'agnelage.* Lizotte P.-L. et R. Potvin, 2017.
- * *Trousse d'agnelage.* CEPOQ, 2017.

AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE

Quai de chargement

LE QUAI DE CHARGEMENT ET SON UTILITÉ

Il est fréquent que les éleveurs doivent vendre des animaux de leur élevage (vente de sujets reproducteurs, encan, abattoir) et également en acheter (béliers ou agnelles de remplacement). Il faut donc prévoir une structure facilitant le déchargement et le chargement de façon sécuritaire et qui respecte le bien-être animal. Le quai doit être à l'extérieur du bâtiment de façon à ce que le transporteur n'entre pas dans la bergerie et est idéalement précédé d'une aire de rassemblement où les animaux pourront être placés en attente de leur transport ou en attente de leur déplacement vers la quarantaine.



Pour information; les dimensions du croquis ne sont qu'à titre indicatif.

LÉGENDE

1. Aire de rassemblement
2. Quai de chargement
3. Rampe (pente idéalement entre 20° et 25°)
4. Aire d'arrivée du transporteur

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER...

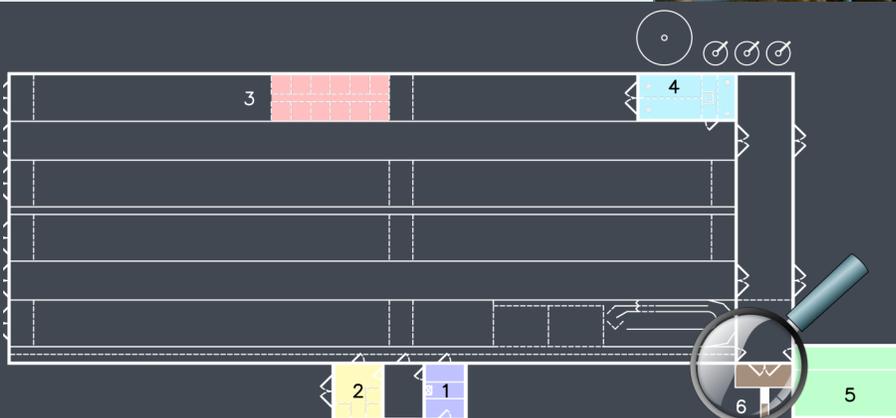
Les rampes devraient s'adapter à différents modèles de véhicules, par exemple, en étant réglables ou en étant pourvues de quais de hauteurs différentes. Les rampes et glissières devraient être construites solidement et être exemptes de saillies pointues.

Les quais surélevés devraient avoir une largeur d'au moins 1,5 m (5 pi) et la pente de la rampe devrait idéalement être de 20° à 25° (jamais supérieure à 35°).



6

- 1 Corridor danois
- 2 Zone de l'infirmerie
- 3 Zone d'agnelage
- 4 Zone de l'allaitement
- 5 Zone de quarantaine
- 6 Quai de chargement



AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE

Quai de chargement



EXIGENCES BIOSÉCURITAIRES DU QUAI DE CHARGEMENT

- Le quai d'embarquement devrait être assez près du chemin d'accès à la bergerie de façon à éviter que le camion et la remorque circulent autour des bâtiments;
- S'assurer d'avoir un endroit à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment d'élevage qui est approprié et qui permet le chargement et le déchargement des moutons sans occasionner de risques de blessures;
- S'assurer que tous les animaux destinés à être transportés soient aptes au transport;
- Tous les couloirs et rampes d'accès devraient être bien éclairés. La nuit, le fait d'éclairer l'intérieur du camion facilite le chargement, mais les jours très ensoleillés, il peut être utile d'assombrir le quai de chargement;
- Il ne devrait pas y avoir d'espace entre la rampe, ses parois et le véhicule de transport;
- La surface de chargement et de déchargement devrait se trouver au même niveau que le plancher du véhicule; si la surface de chargement et celle du véhicule ne sont pas au même niveau, il ne faudrait pas exiger des ovins qu'ils négocient une marche de hauteur supérieure à 38 cm (15");
- Prévoir des barrières anti-recul pour empêcher les animaux de rebrousser chemin;
- Les structures et le parc de rassemblement devraient pouvoir se laver et se désinfecter facilement.



AUTRES POINTS IMPORTANTS

- Prévoir un accès facile, du parc de rassemblement vers la quarantaine, pour ne pas que les nouveaux animaux transitent dans les aires d'élevage;
- Respecter les règles de bonnes pratiques de bien-être animal lors de l'embarquement et du déchargement des animaux;
- En hiver, s'assurer que la rampe de chargement soit dégagée;
- S'assurer que la densité animale est respectée dans l'aire de rassemblement.

Puisque le transport constitue un risque non négligeable de contamination d'une entreprise, le quai de chargement permet d'éviter que les transporteurs ne pénètrent à l'intérieur des structures d'élevage, formant ainsi une barrière sanitaire.



Source: Coopérateur

AMÉNAGEMENT D'UN QUAI DE CHARGEMENT / MATÉRIEL REQUIS

VOICI LE MATÉRIEL REQUIS AFIN DE METTRE EN PLACE UN QUAI DE CHARGEMENT ET UNE AIRE DE RASSEMBLEMENT:

- ◆ Rampes de chargement réglables (pente maximale à 35°);
- ◆ Quai de chargement avec hauteur ajustable et largeur d'au moins 1,5 m (5 pi).;
- ◆ Aire de rassemblement: superficie déterminée selon le nombre d'animaux qui y transit;
- ◆ Abreuvoirs à eau et mangeoires selon le nombre d'animaux prévus et le temps prévu d'attente;

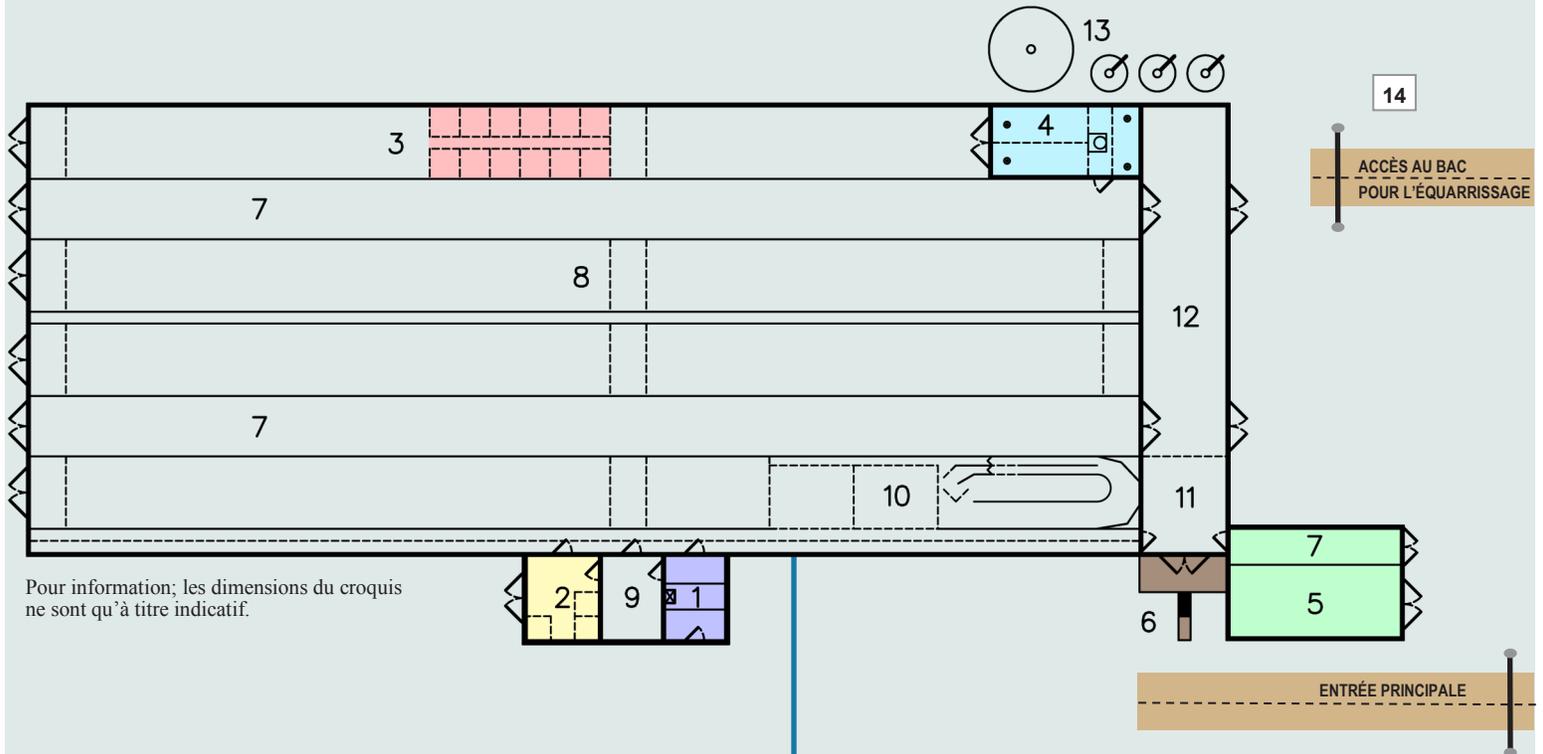
RÉFÉRENCES :

- * *Aménagements de biosécurité en production ovine - Croquis d'un quai et d'une rampe de chargement.* Lizotte P.-L. et R. Potvin, 2017.
- * *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme.* Conseil de recherches agro-alimentaires du Canada, 2001.

Plans d'aménagement biosécuritaire

LA BIOSÉCURITÉ ET L'IMPORTANCE D'INSTALLATIONS BIOSÉCURITAIRES

La biosécurité consiste en une série de pratiques visant à minimiser, prévenir ou contrôler l'introduction d'agents pathogènes sur la ferme, leur propagation au sein de la ferme ainsi que leur dispersion à l'extérieur de la ferme. Parmi les quatre grands principes liés à la biosécurité dont la gestion de la santé, la tenue de registre, les personnes et les installations, c'est ce dernier qui sera abordé dans la présentation de ces différentes fiches d'aménagement biosécuritaire.



LÉGENDE

1. Corridor danois
2. Zone de l'infirmierie (avec parcs amovibles)
3. Zone d'agnelage (avec parcs amovibles)
4. Zone de l'allaitement artificiel (louve) avec parc d'entraînement (bouteilles)
5. Zone de quarantaine
6. Quai de chargement
7. Allée d'alimentation surélevée
8. Parcs d'animaux
9. Bureau
10. Corral avec balance
11. Aire de rassemblement
12. Aire de manipulation des aliments
13. Silos
14. Bac pour l'équarrissage

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER...

Pour répondre aux besoins en biosécurité d'un aménagement optimal des installations, il faut prévoir, que ce soit dans la construction d'une nouvelle bergerie ou dans sa rénovation, différentes zones qui ont leur importance dans la conduite d'un élevage ovin. Il s'agit de : un corridor danois, un quai d'embarquement, une quarantaine, une infirmierie, une zone pour l'agnelage et une zone pour l'allaitement artificiel. Ces zones doivent se situer aux bons endroits de façon à pouvoir établir un plan de circulation cohérent à l'intérieur de l'élevage.

LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS BIOSÉCURITAIRES

- | | | | |
|----------|-----------------------|----------|----------------------------------|
| 1 | CORRIDOR DANOIS | 4 | ZONE DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL |
| 2 | ZONE DE L'INFIRMIERIE | 5 | ZONE DE QUARANTAINE |
| 3 | ZONE D'AGNELAGE | 6 | QUAI DE CHARGEMENT |



Plans d'aménagement biosécuritaire

- 1 LE CORRIDOR DANOIS** est un aménagement situé à l'entrée du bâtiment d'élevage et est constitué d'une série de mesures de biosécurité qui permettront de réduire les risques d'introduction et de propagation des pathogènes dans la bergerie, mais également vers d'autres élevages. L'objectif du corridor est de créer une séparation physique entre l'extérieur du bâtiment et l'intérieur de la bergerie où sont hébergés les moutons. Le corridor danois comprend trois zones : la zone visiteur (entrée des visiteurs), la zone intermédiaire (zone neutre qui permet de bien démarquer les deux autres zones et de pouvoir se laver les mains par exemple) et la zone ferme (linge et couvre-chaussures de la ferme). Le corridor danois peut s'aménager assez facilement à l'intérieur d'installations déjà existantes.
- 2 L'INFIRMERIE** consiste à pouvoir isoler les animaux malades ou blessés dans une section indépendante des autres sections de la bergerie (aucun contact physique entre les deux). Cette zone permettra de pouvoir observer les animaux malades facilement et périodiquement et de leur donner les soins supplémentaires au besoin. Ces animaux étant plus sensibles aux conditions environnementales (froid, chaleur excessive, humidité, etc.), l'infirmerie pourra offrir un environnement plus sécuritaire, dont on peut contrôler plus facilement les conditions d'ambiance, et offrir un accès facile à l'eau et aux aliments. C'est le meilleur endroit pour permettre aux animaux malades de bien récupérer et de pouvoir éventuellement retourner dans le troupeau ou être réformé après les périodes de retrait nécessaires. En cas d'échec du traitement ou de décès, on doit prévoir une sortie dans l'infirmerie qui évite de repasser dans la bergerie pour empêcher la contamination des animaux sains.
- 3 LE QUAI DE CHARGEMENT** est une structure facilitant le déchargement et le chargement des animaux de façon sécuritaire et qui respecte le bien-être animal. Ce quai doit être à l'extérieur du bâtiment de façon à ce que le transporteur n'entre pas dans la bergerie. Il est fréquent que les éleveurs doivent vendre des animaux de leur élevage, soit en vue de la vente de sujets reproducteurs, pour un encan ou pour l'abattoir. Il est aussi fréquent qu'ils doivent en acheter. Le quai devrait donc conduire à une aire de rassemblement pour les animaux en attente de leur transport ou tout simplement suite à leur arrivée en attente de leur déplacement vers la quarantaine. Idéalement, le quai d'embarquement devrait être assez près du chemin d'accès à la bergerie de façon à éviter que le camion et la remorque circulent autour des bâtiments.
- 4 LA QUARANTAINE** consiste à isoler des animaux en provenance de l'extérieur de l'élevage et pouvant être contagieux, même s'ils ne présentent pas de signes cliniques. La durée de la quarantaine doit s'échelonner sur une période minimale de deux semaines (idéalement 4 semaines). Dans le cas du Programme pour l'assainissement des troupeaux pour le Maedi Visna, la quarantaine pour l'introduction de nouveaux sujets peut s'échelonner sur deux mois et plus. Que ce soit une construction neuve ou une rénovation, l'aménagement d'une quarantaine est un incontournable. L'introduction de nouveaux animaux ou leur retour à la ferme après une exposition agricole par exemple, demeure le principal risque d'introduction de nouveaux pathogènes à l'intérieur d'un élevage, d'où l'importance d'un tel aménagement.
- 5 LA ZONE DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL** consiste en une section de la bergerie qui servira à accueillir les agneaux surnuméraires ou délaissés par leur mère. Bien qu'il demeure plus économique de faire adopter ces agneaux, l'allaitement artificiel peut s'avérer profitable dans les cas où l'adoption est impossible. Pour assurer un taux de survie optimal à ces agneaux, il faut que ceux-ci soient placés dans des conditions idéales de température, d'humidité et de ventilation. La litière sèche et abondante est aussi un incontournable.
- 6 LA ZONE D'AGNELAGE** correspond à la section de la bergerie où se réaliseront les naissances. C'est durant cette période que les brebis sont les plus vulnérables et elles requièrent des soins très précis. Aussi, les agneaux doivent naître dans des conditions optimales pour leur assurer un taux de survie maximal. Pour les humains, cette section de la bergerie est plus à risque que les autres, puisque les brebis qui agnèlent peuvent souvent libérer dans l'environnement différents pathogènes infectieux pour l'homme (zoonoses). On doit y interdire la présence de toute personne qui n'a pas de lien avec l'entreprise par son travail. Le matériel requis pour le soin des agneaux doit facilement être accessible par le personnel. On doit établir un plan de circulation à l'intérieur de la bergerie pour faire en sorte que ce soit la section d'élevage la plus protégée.

Les intervenants (vétérinaires, agronomes, ingénieurs, etc.) peuvent être de précieux collaborateurs dans la mise en place de vos aménagements biosécuritaires. N'hésitez pas à les consulter!

AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE

Corridor danois

LE CORRIDOR DANOIS ET SON UTILITÉ

Le corridor danois est un aménagement situé à l'entrée du bâtiment d'élevage et est constitué d'une série de mesures de biosécurité qui permettront de réduire les risques d'introduction et de propagation des pathogènes dans la bergerie, mais également vers d'autres élevages. L'objectif du corridor est de créer une séparation physique entre l'extérieur du bâtiment et l'intérieur de la bergerie où sont hébergés les moutons.

LES 3 ZONES DU CORRIDOR DANOIS

ZONE VISITEUR

Espace correspondant à la première zone rencontrée en entrant dans le corridor danois. Les visiteurs doivent y laisser leur manteau, signer le registre des visiteurs et revêtir des bottes jetables. Idéalement, on peut prévoir un banc pour séparer la zone visiteur de la zone intermédiaire.

ZONE INTERMÉDIAIRE

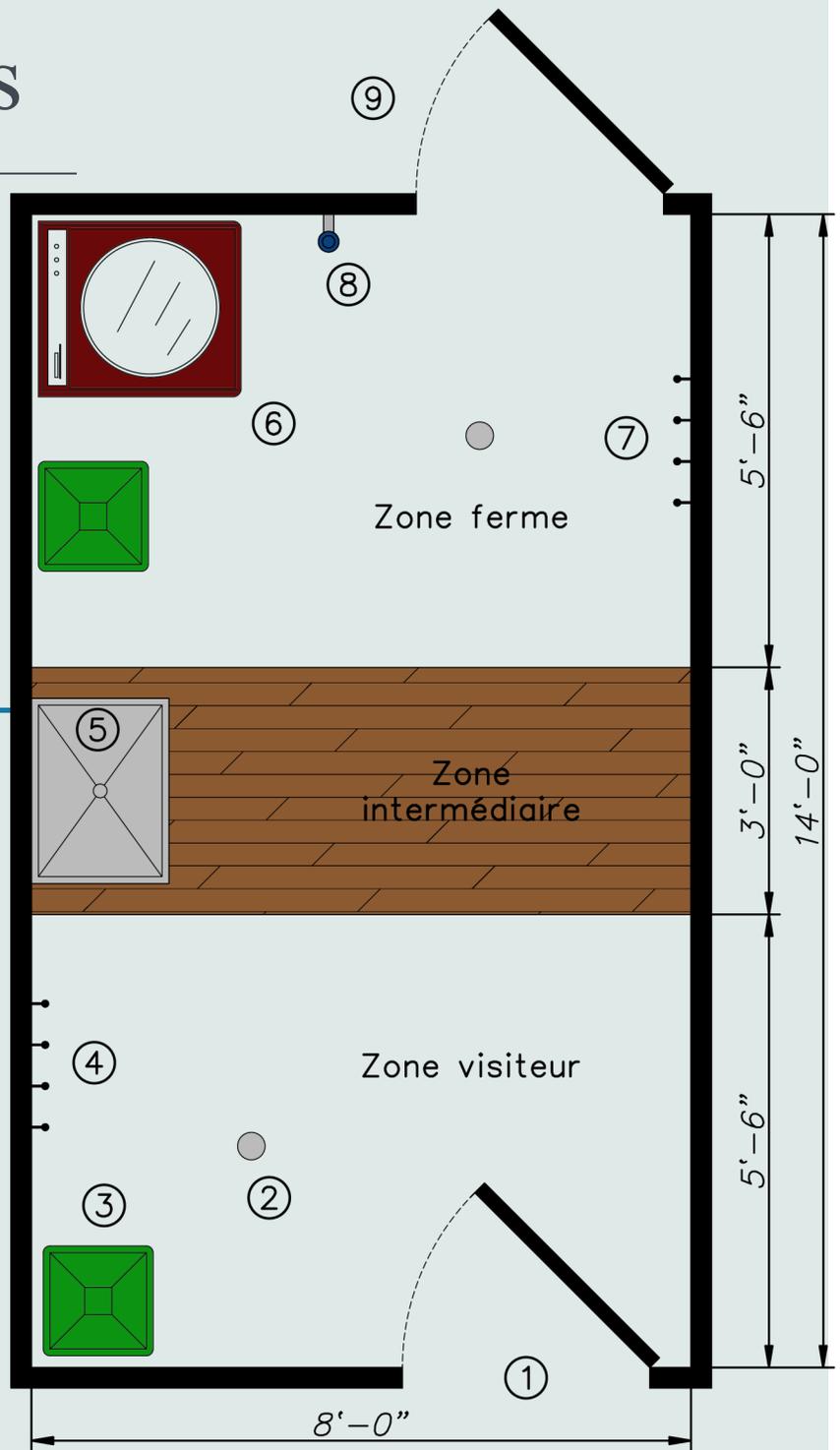
Espace correspondant à la zone de transition, soit celle entre la zone visiteur et la zone ferme et où se fait la désinfection des mains. Les chaussures sales qui proviennent de l'extérieur ne doivent, en aucun cas, y entrer en contact.

ZONE FERME

Espace correspondant à la zone où le visiteur doit se revêtir d'un survêtement, par exemple une salopette propre appartenant à l'entreprise.

LÉGENDE

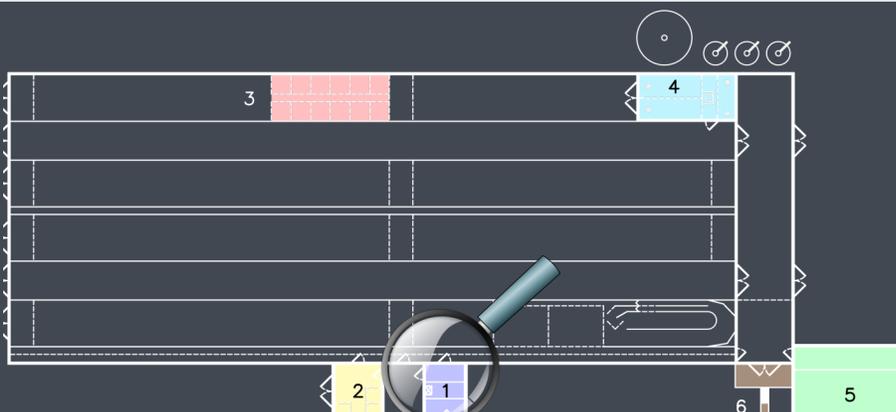
1. Extérieur du bâtiment d'élevage
2. Drain de plancher de 4" avec grille métallique. La pente du plancher est de 1:50 en direction du drain de plancher.
3. Poubelle
4. Crochets pour les vêtements des visiteurs
5. Évier pour le lavage et la désinfection des mains
6. Laveuse et sècheuse pour les vêtements de ferme souillés
7. Crochets pour vêtements de ferme
8. Robinet d'eau (nettoyage des bottes)
9. Intérieur du bâtiment d'élevage



Pour information; les dimensions du croquis ne sont qu'à titre indicatif.

1

- 1 Corridor danois
- 2 Zone de l'infirmerie
- 3 Zone d'agnelage
- 4 Zone de l'allaitement
- 5 Zone de quarantaine
- 6 Quai de chargement



EXIGENCES BIOSÉCURITAIRES DU CORRIDOR DANOIS

- Affichage d'un protocole de biosécurité avec les règles à suivre à l'entrée de la porte principale de la bergerie;
- Accès à un registre des visiteurs dans la première zone rencontrée (**ZONE VISITEUR**), afin de contrôler les allées et venues dans la ferme;
- Tous les accessoires ou le matériel du visiteur qui ne sont pas nécessaires à la visite (cellulaire, porte-clés, etc.) doivent demeurer dans la **ZONE VISITEUR**;
- Enlever les chaussures dans la **ZONE VISITEUR** et enfiler des bottes propres fournies par l'éleveur une fois rendu dans la **ZONE FERME**. Il est également possible pour le visiteur de conserver ses chaussures, mais celles-ci devront être recouvertes avec des bottes jetables dans la **ZONE INTERMÉDIAIRE**;
- Prévoir l'accès à un lavabo pour se laver et désinfecter les mains dans la **ZONE INTERMÉDIAIRE**. Si l'accès à un lavabo ou son installation n'est pas possible, prévoir un désinfectant pour les mains;
- Le matériel introduit dans la bergerie par le visiteur devra être propre et désinfecté avant et après sa sortie;
- Revêtir un survêtement (par exemple une salopette fournie par l'éleveur) une fois dans la **ZONE FERME**;
- Après la visite, repasser par les mêmes zones du corridor, mais de façon inverse. Le visiteur devra ainsi enlever ses bottes souillées et les déposer dans une poubelle prévue à cette fin. Il devra également déposer les survêtements souillés dans un contenant de récupération pour le lavage.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Le corridor danois ne doit jamais servir à la réception des fournitures pour la ferme (ex.: sacs de supplément, blocs de minéraux, etc.);
- Avoir une porte d'entrée verrouillée;
- Fournir des masques N95, plus spécifiquement pour les femmes enceintes et pour les personnes immunosupprimées, dans la zone visiteur;
- Préciser le temps de retrait exigé aux visiteurs (délai entre la visite d'une autre ferme d'élevage et la vôtre). Si le visiteur n'est pas en mesure de respecter ce délai, l'éleveur devrait refuser la visite, afin de protéger le troupeau contre l'introduction potentielle de pathogènes.

AMÉNAGEMENT D'UN CORRIDOR DANOIS / MATÉRIEL REQUIS

Avant d'entreprendre la construction ou la rénovation des installations pour l'instauration d'un corridor danois, il est recommandé d'évaluer si un espace ne pourrait pas être simplement réaménagé à cet effet. Ainsi, de façon rapide et peu coûteuse, il est possible de réaliser l'aménagement d'un corridor danois « rapide ou d'urgence », ou encore d'un corridor permanent. **VOICI LE MATÉRIEL REQUIS DANS LE CAS DES DEUX TYPES :**

Corridor danois rapide (d'urgence) :

Aménagement facile, rapide et peu coûteux

- ◆ Un banc ou une chaise déjà existant (*zone intermédiaire*)
- ◆ Ruban adhésif ou peinture de couleur voyante (pour délimiter les différentes zones)
- ◆ Désinfectant pour les mains
- ◆ Bottes de plastiques jetables
- ◆ Survêtements fournis par l'éleveur
- ◆ Crochets pour vêtements
- ◆ Poubelle

Corridor danois permanent :

Mieux adapté, plus complet et davantage d'investissements

- ◆ Même matériel que le corridor d'urgence
- ◆ Matériel pour la fabrication d'un banc facilement lavable ou achat d'une chaise en plastique (ex. : PVC)
- ◆ Lavabo
- ◆ Robinet d'eau pour le lavage des bottes
- ◆ Drain de plancher
- ◆ Laveuse et sècheuse

RÉFÉRENCES :

- * *Aménagements de biosécurité en production ovine - Croquis d'un corridor danois.* Lizotte P.-L. et R. Potvin, 2017.
- * *Nouvelle maladie à incidence économique importante: aménagement d'un corridor danois.* Vidéo Youtube. CDPQ, 2015.
- * *Le principe du corridor danois.* Vidéo Youtube, CDPQ, 2015.
- * *Aménager le bâtiment pour faciliter l'application des principes de biosécurité: gage de succès.* Dr François Cardinal, 2013.

Annexe 4. Article Ovin Québec – automne 2017

VULGARISATION

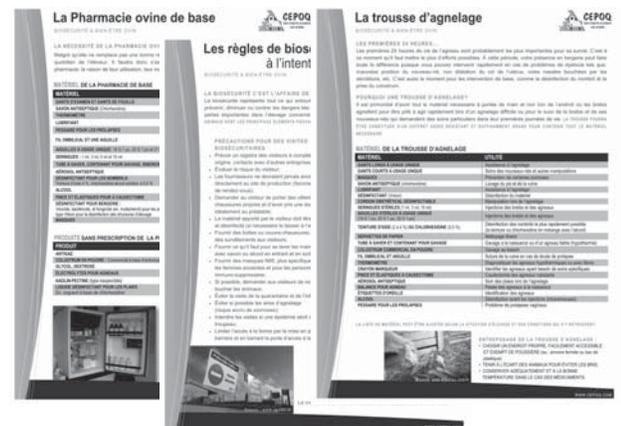
NOUVEAUTÉS | FICHES TECHNIQUES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS UNE RÉGIE BIOSÉCURITAIRE DE VOTRE TROUPEAU OVIN !

MARIE-JOSÉE CIMON, AGR.

COORDONNATRICE VULGARISATION, CEPOQ

La santé demeure sans contredit un aspect qui doit toujours être privilégié dans son élevage ovin. La production ovine fait face à une bonne panoplie d'agents infectieux présents à plus ou moins grande échelle dans les élevages québécois. Il importe donc de connaître les traitements et les mesures préventives afin de limiter leur introduction et leur propagation dans les troupeaux ainsi que leur transmission à l'humain dans certains cas.

Dans le cadre du projet : « Développement d'outils et d'ateliers de sensibilisation en accord avec les bonnes pratiques recommandées en matière de santé ovine, de biosécurité, de traçabilité et de salubrité », plusieurs fiches pratiques ont ainsi été élaborées pour les producteurs et intervenants ovins et portant sur des aspects de la santé et de la biosécurité souvent questionnés. Les fiches peuvent être téléchargées sur le site Internet du CEPOQ dans la section : **RÉFÉRENCES / Fiches techniques.**



FICHE | LA PHARMACIE OVINE DE BASE

Malgré qu'elle ne remplace pas une bonne régie en bergerie, la pharmacie doit faire partie de la gestion du quotidien de l'éleveur. Il faudra donc s'assurer d'une bonne connaissance des médicaments de sa pharmacie: la raison de leur utilisation, leur mode d'action, le dosage, la période de retrait, etc.

La **fiche** comprend tout le matériel de base essentiel aux soins de santé du troupeau. Elle y présente également les produits sans prescription ainsi que les médicaments nécessaires d'avoir à sa portée dans toute bonne pharmacie de base.

| MÉDICAMENTS DE LA PHARMACIE DE BASE | |
|---|---|
| MÉDICAMENTS | UTILITÉ |
| ANTIBIOTIQUES À ACTION COURTE Ex. liquamicine LP, pénicilline, tétracycline • TÉTACYCLINE LP • PÉNICILLINE • TÉTACYCLINE (POUDRE) | Pour débiter le traitement (action thérapeutique plus rapide). Moins de 24 heures de durée d'action. On peut ajouter à cela un antibiotique à plus large spectre (cas de conditions plus graves). La majorité des agents infectieux des ovins Piétiin, listériose, rétention placentaire, abcès. Avortements, pneumonies, listériose, piétiin. |
| ANTIBIOTIQUES À ACTION PROLONGÉE Poudre. Ex. tétracycline LA, pénicillines LA, florfenicol • TÉTACYCLINES LA • PÉNICILLINES LA • FLORFÉNICOL | Pour continuer le traitement initié par les antibiotiques à action courte. La majorité des agents infectieux des ovins Piétiin, listériose, rétention placentaire, abcès. Avortements, pneumonies, listériose, piétiin. |
| ANTI-INFLAMMATOIRE Ex. Anafan, Dexaméthasone | Contrôle de la douleur, diminue l'inflammation. Souvent utilisés comme ajout au traitement avec des antibiotiques. Réduit l'enflure du pis. Aide au traitement de la toxémie de gestation et, en ajout avec la thiamine, à celui de la polioencéphalomalacie. |

Un aperçu des éléments présentés dans la fiche
 « La pharmacie ovine de base ».

FICHE | LA TROUSSE D'AGNELAGE

Il est primordial d'avoir tout le matériel nécessaire à portée de main et non loin de l'endroit où les brebis agnellent pour être prêt à agir rapidement lors d'un agnelage difficile ou pour le suivi de la brebis et de ses nouveaux-nés qui demandent des soins particuliers dans leur première journée de vie.

La **fiche** comprend tout le matériel nécessaire pour porter assistance aux brebis en période d'agnelage et après celle-ci. On y retrouve également les médicaments parfois utiles lors de complication à la mise bas ainsi qu'un résumé des interventions primordiales à réaliser sur les agneaux suivant leur naissance.

| MATÉRIEL DE LA TROUSSE D'AGNELAGE | |
|---|---|
| MATÉRIEL | UTILITÉ |
| GANTS LONGS À USAGE UNIQUE | Assistance à l'agnelage |
| GANTS COURTS À USAGE UNIQUE | Soins des nouveaux-nés et autres manipulations |
| MASQUES | Prévention de certaines zoonoses |
| SAVON ANTISEPTIQUE (chlorhexidine) | Lavage du pis et de la vulve |
| LUBRIFIANT | Assistance à l'agnelage |
| DÉSINFECTANT (Virkon) | Désinfection du matériel |
| CORDON OBSTÉTRICAL DÉSINFECTABLE | Manipulation lors de l'agnelage |
| SERINGUES STÉRILES (1 ml, 3 ml, 10 ml) | Injections des brebis et des agneaux |
| AIGUILLES STÉRILES À USAGE UNIQUE (18 G 1 po, 20 G 1 po, 22 G 1 po) | Injections des brebis et des agneaux |
| TEINTURE D'IODE (2 à 4 %) OU CHLORHEXIDINE (0,5 %) | Désinfection des nombrils le plus rapidement possible (la teinture ou chlorhexidine en mélange avec l'alcool) |
| SERVIETTES DE PAPIER | Nettoyage divers |
| TUBE À GAVER ET CONTENANT POUR GAVAGE | Gavage à la naissance ou d'un agneau faible (hypothermie) |
| COLOSTRUM COMMERCIAL EN POUDRE | Gavage au besoin |
| FIL OMBILICAL ET AIGUILLE | Suture de la vulve en cas de doute de prolapse |
| THERMOMÈTRE | Diagnostiquer les agneaux hypothermiques ou avec fièvre |
| CRAYON MARQUEUR | Identifier les agneaux ayant besoin de soins spécifiques |
| PINCE ET ELASTIQUES À CAUDECTOMIE | Caudectomie des agneaux naissants |
| AÉROSOL ANTISEPTIQUE | Soin des plaies lors de l'agnelage |
| BALANCE POUR AGNEAU | Pesée des agneaux à la naissance |
| ÉTIQUETTES D'OREILLE | Identification des agneaux |
| ALCOOL | Désinfection avant les injections (intraveineuses) |
| PESSAIRE POUR LES PROLAPSES | Problème de prolapsus vaginaux |

Un aperçu des éléments présentés dans la fiche « La trousse d'agnelage ».

FICHE | UTILISATION JUDICIEUSE DES MÉDICAMENTS

En pratique ovine, il est évident que le médecin vétérinaire ne pourra pas examiner chaque animal malade ni traiter chacun de ceux-ci. Les éleveurs suivront les recommandations de leur vétérinaire pour les traitements préventifs et curatifs. Ils doivent donc prendre la responsabilité qui leur incombe quant à l'utilisation judicieuse des médicaments dans leur élevage.

La **fiche** traite de la gestion responsable de la pharmacie ovine et de l'importance de l'utilisation judicieuse des médicaments. Il est question des recommandations avant de traiter un animal ou un groupe d'animaux ainsi que de certaines mises en garde pour l'éleveur. Enfin, on y traite de tenue de dossiers, de la résistance aux antibiotiques, etc.

Utilisation judicieuse des médicaments

BIOSECURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

LA LOI SUR LES MÉDICAMENTS AU QUÉBEC

Au Québec, les médicaments doivent être prescrits par un médecin vétérinaire qui a une bonne connaissance du troupeau. Celui-ci peut prescrire des médicaments homologués et également non homologués, hors homologation ou en dehors des recommandations du fabricant. Par contre, il doit en assumer la responsabilité quant aux dosages, sites d'injection, périodes de retrait, etc.

Au Canada, contrairement aux médicaments homologués, aucun seuil minimal de résidus n'est toléré dans les produits animaux mis en marché si un médicament hors homologation est utilisé. Il est donc fort important que les prescriptions des vétérinaires en tiennent compte. Peu de médicaments sont homologués en production ovine, particulièrement pour ceux que l'on doit utiliser pour les brebis laitières.

LA RÉSISTANCE... UN PHÉNOMÈNE INÉVITABLE!

La résistance aux antibiotiques et aux antiparasitaires est un phénomène inévitable. Il faut donc prendre des mesures adéquates pour la contrer. Au Québec, on dénote d'ailleurs de la résistance aux principaux vermifuges utilisés contre les parasites gastro-intestinaux.

Le tableau ici-bas présente une suggestion dans la séquence de décisions quant à l'ordre du choix de l'antibiotique à privilégier dans son élevage. Celle-ci peut cependant varier selon la condition rencontrée et l'efficacité reconnue de l'antibiotique.

SÉQUENCE DE DÉCISIONS SUGGÉRÉE DANS LE CHOIX D'UN ANTIBIOTIQUE



LE BIEN-ÊTRE

- Prévoir une infirmerie pour isoler les animaux malades; permet de suivre l'évolution du traitement et de réévaluer le traitement en cas d'échec. Permet à l'animal de récupérer plus facilement que s'il était en grand groupe. Évite aussi la dissémination de la maladie aux autres sujets du groupe.

LA BIOSECURITÉ

- Choisir l'injection sous-cutanée lorsque possible, mais éviter d'injecter dans les masses musculaire de la arrière train. Injecter préférentiellement dans la zone du cou. Ne pas dépasser 5 ml par site d'injection. La zone où l'on

Un aperçu des éléments présentés dans la fiche « Utilisation judicieuse des médicaments ».

FICHE | ZOONOSES

Les animaux peuvent être porteurs de maladies infectieuses, et ce, souvent sans signes apparents. Certaines de ces maladies sont transmissibles aux humains, on les appelle zoonoses.

La **fiche** traite des différents modes de transmission des zoonoses, des personnes les plus à risques ainsi que des différentes recommandations pour les visiteurs lors de contact avec les animaux et des recommandations pour les éleveurs lors de visites de ferme.

Prévention des zoonoses

BIOSECURITÉ & BIEN-ÊTRE OVIN

RECOMMANDATIONS POUR LES VISITEURS LORS DE CONTACTS AVEC LES ANIMAUX :

- Respecter les consignes émises par la ferme hôte;
- Se laver les mains avant et après avoir touché aux animaux, ainsi qu'en entrant et en sortant de la bergerie;
- Éviter de se porter les mains à la bouche lors des contacts avec les animaux;
- Éviter de manger des aliments après avoir touché aux animaux et avant de s'être lavé les mains ou lors des visites de ferme;
- Prévenir les piqûres d'insectes et des tiques;
- Éviter les aires d'agnelage et la manipulation des jeunes agneaux;
- Éviter les jouets, les sucettes et les objets qui risquent d'être contaminés;
- Nettoyer les soulers souillés par les excréments d'animaux (on recommande de porter des bottes de plastique);
- Ne laisser jamais les enfants sans surveillance;
- Demander la permission avant de nourrir des animaux;
- Nettoyer les blessures, égratignures, morsures et consulter votre médecin si nécessaire.



RECOMMANDATIONS POUR LES ÉLEVEURS LORS DE VISITES À LA FERME :



À L'INTENTION DU VISITEUR

Ces recommandations s'appliquent lors des visites de ferme, des foires agricoles, des encans, des fermes de Pléques, ou tout rassemblement d'animaux.

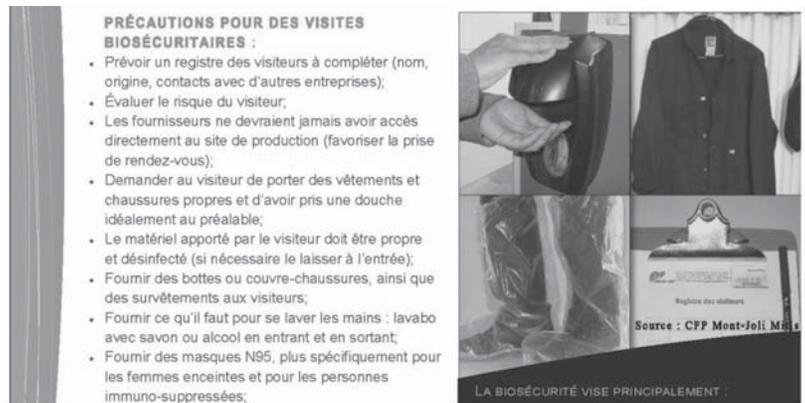
À L'INTENTION DE L'ÉLEVEUR

Un aperçu des éléments présentés dans la fiche « Zoonoses ».

FICHE | RÈGLES DE BIOSÉCURITÉ

La biosécurité représente tout ce qui entoure les outils, les procédures et les mesures pour contribuer à prévenir, diminuer ou contrer les dangers liés à la transmission d'agents pathogènes pouvant conduire à des pertes importantes dans l'élevage concerné. Les visiteurs et l'introduction non contrôlée de nouveaux animaux sont les principaux éléments pouvant briser la barrière de la biosécurité dans l'élevage.

La **fiche** traite des diverses précautions à prendre pour des visites biosécuritaires à la ferme, du niveau de risque selon la provenance du visiteur ainsi que des diverses options d'installations biosécuritaires possibles en bergerie pour limiter les risques d'infection d'agents pathogènes.



Un aperçu des éléments présentés dans la fiche « Règle de biosécurité ».

Ces capsules ou ses fiches sont rendus possible grâce au financement de Cultivons l'avenir 2



NOUVEAUTÉS | CAPSULES VIDÉO : DE COURTE DURÉE, VISUELLES, ENRICHISSANTES ET INTÉRESSANTES !

Puisque la formule de capsules vidéo est très appréciée et permet de transmettre une foule d'informations pertinentes sur la production ovine, le centre d'expertise est en cours d'un projet de production de 12 courtes vidéos du genre. Plus spécifiquement, les capsules vidéo pratiques toucheront les aspects de la salubrité alimentaire, la biosécurité, la traçabilité, la santé et le bien-être des ovins.

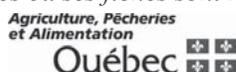
À ce jour, 4 capsules sont disponibles pour visionnement, et il s'agit de :

- ⇒ La quarantaine et ses particularités
- ⇒ L'infirmérie et ses particularités
- ⇒ Le Carnet électronique GenOvis
- ⇒ Bâtons électroniques et traçabilité

Vous pouvez visionner les capsules vidéo sur le site Internet du CEPOQ à www.cepoq.com dans section « Capsules vidéo » ou sur la « Chaine Youtube du CEPOQ ». Cette dernière vous permettra d'ailleurs de visionner toutes les capsules vidéo du CEPOQ produites à ce jour.



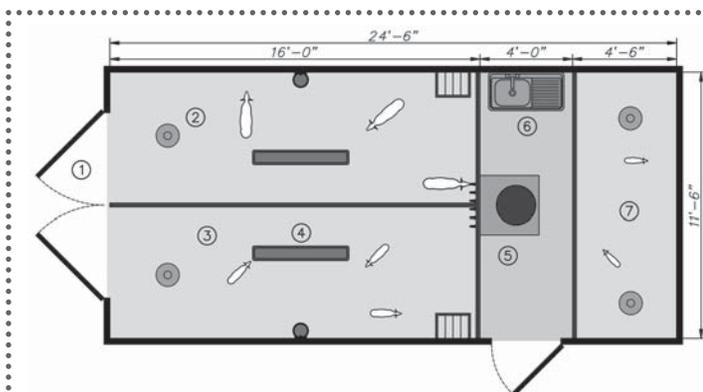
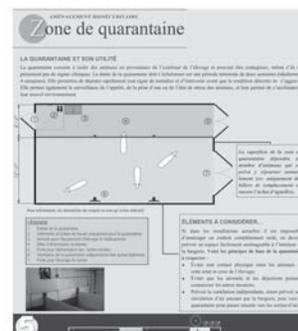
Ces capsules ou ses fiches sont rendus possible grâce au financement de Cultivons l'avenir 2



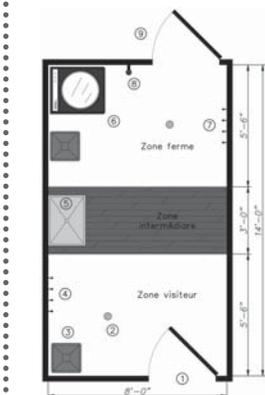
NOUVEAUTÉS | PLANS D'AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA CONSTRUCTION OU L'AMÉLIORATION D'INSTALLATIONS D'AVANTAGE BIOSÉCURITAIRES !

Pour répondre aux besoins en biosécurité d'un aménagement optimal des installations, il faut prévoir, que ce soit dans la construction d'une nouvelle bergerie ou dans sa rénovation, différentes zones qui ont leur importance dans une saine gestion de son élevage. Ces espaces biosécuritaires permettront de protéger le troupeau contre les pathogènes potentiellement rencontrés en élevage ovin. Il peut s'agir de : **un corridor danois, un quai d'embarquement, une quarantaine, une infirmerie, une zone pour l'agnelage et une zone pour l'allaitement artificiel.** Ces zones doivent d'ailleurs se situer aux bons endroits de façon à pouvoir établir un plan de circulation cohérent à l'intérieur de l'élevage.

Dans le cadre du projet : « Développement d'outils et d'ateliers de sensibilisation en accord avec les bonnes pratiques recommandées en matière de santé ovine, de biosécurité, de traçabilité et de salubrité », sept plans d'aménagement biosécuritaire ont été produits et peuvent être **téléchargés sur le site Internet du CEPOQ dans la section : RÉFÉRENCES / Fiches techniques.** Vous pourrez grâce, à ces plans, voir où il peut être pertinent de positionner chacune des zones à l'intérieur de votre élevage et vous guider pour la construction ou l'amélioration de celles-ci. Voici quelques plans d'aménagement biosécuritaire produits :



LA ZONE DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL consiste en une section de la bergerie qui servira à accueillir les agneaux surnuméraires ou délaissés par leur mère. Bien qu'il demeure plus économique de faire adopter ces agneaux, l'allaitement artificiel peut s'avérer profitable dans les cas où l'adoption est impossible. Pour assurer un taux de survie optimal à ces agneaux, il faut que ceux-ci soient placés dans des conditions idéales de température, d'humidité et de ventilation. La litière sèche et abondante est aussi un incontournable.



LE CORRIDOR DANOIS est un aménagement situé à l'entrée du bâtiment d'élevage et est constitué d'une série de mesures de biosécurité qui permettront de réduire les risques d'introduction et de propagation des pathogènes dans la bergerie, mais également vers d'autres élevages. L'objectif du corridor est de créer une séparation physique entre l'extérieur du bâtiment et l'intérieur de la bergerie où sont hébergés les moutons. Le corridor danois comprend trois zones : la zone visiteur (entrée des visiteurs), la zone intermédiaire (zone neutre qui permet de bien démarquer les deux autres zones et de pouvoir se laver les mains par exemple) et la zone ferme (linge et couvre-chaussures de la ferme). Le corridor danois peut s'aménager assez facilement à l'intérieur d'installations déjà existantes. ■

Ces capsules ou ses fiches sont rendus possible grâce au financement de Cultivons l'avenir 2